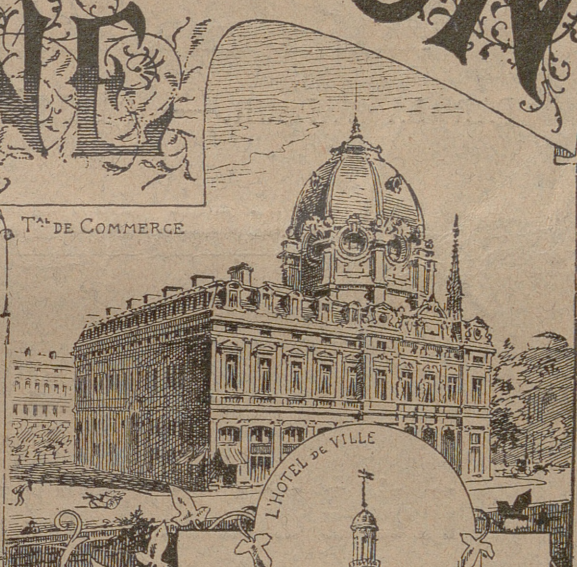
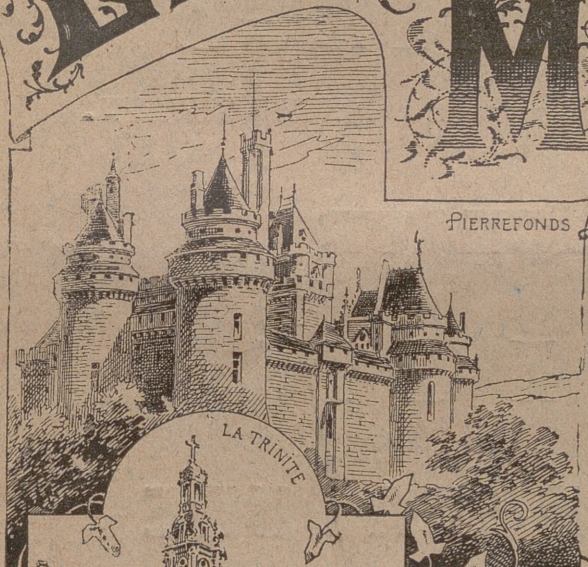
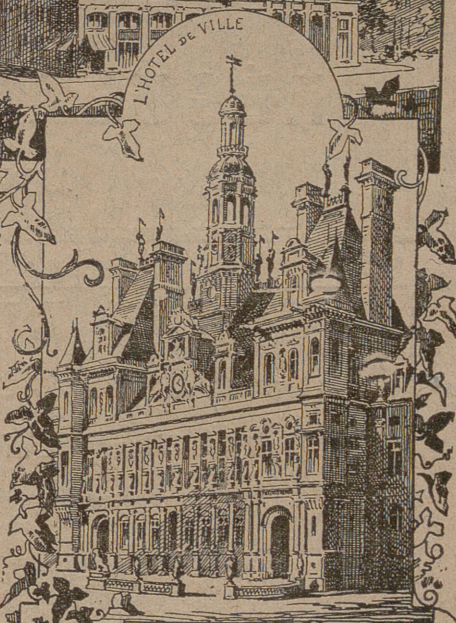
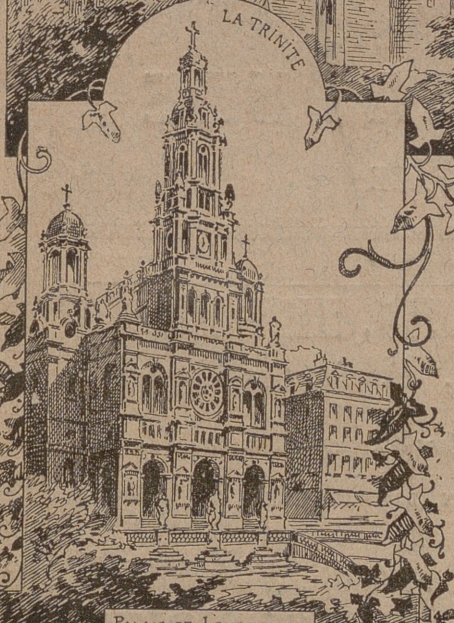


LA CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE

DIRECTEUR : P. PLANAT



CINQUIÈME ANNÉE. — N° 38

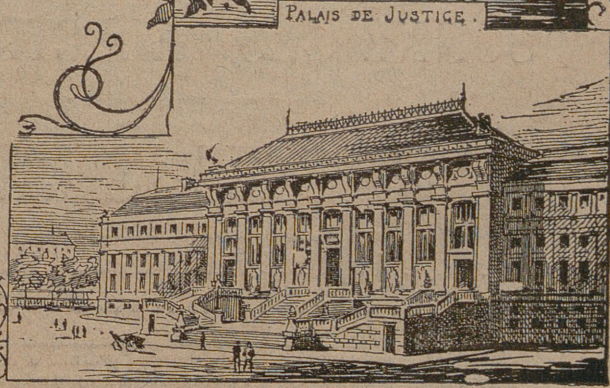
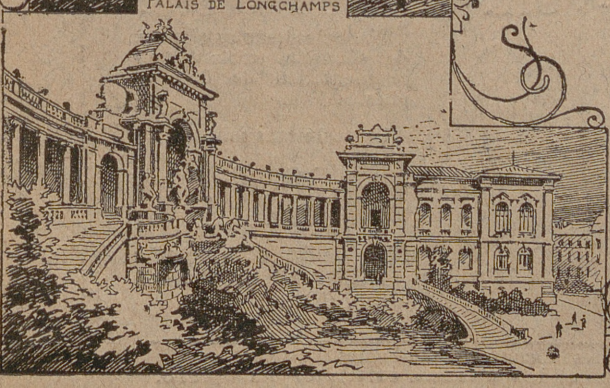
Samedi 28 Juin 1890

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription

R.6599

R 5782



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRÉ DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFÈRES A AIR CHAUD

VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

CH. MILDE FILS ET C^{IE} ENTREPREN^{RS}, CONSTR^{RS}, ELECTRICIENS
26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

1882, *Diplômes d'honneur*. LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE CETTE INDUSTRIE. 1885, *Hors concours*. Membre du Jury.

ENTREPRENEURS DE L'ÉTAT, DU SÉNAT, DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DES PALAIS NATIONAUX. DES MINISTÈRES,
DES CHEMINS DE FER, DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. ETC., ETC.

SEULS CONCESSIONNAIRES DE TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS

SONNERIES ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

PARATONNERRES GRENET

LE PORTE-VOIX ÉLECTRIQUE

2 MÉDAILLES

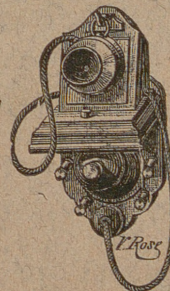
OR

BARCELONE ET
BRUXELLES

Accordées spécialement

pour les

Téléphones MILDÉ



S'adaptant sur les réseaux
de sonnerie existant sans
augmentation de fil ni de
piles.

Le poste sans sonnerie :

20 fr.

Plus de 10,000 postes
Mildé sont en fonction
actuellement.

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande. — Envoi franco des brochures et catalogues illustrés.
La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur ou un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

— 5 JUILLET —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Installation définitive de l'école professionnelle de jeunes filles, rue de Poitou (4 lots). 75,755 fr. »

— 5 JUILLET —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Travaux de granit, pavage, etc., aux entrepôts de Bercy (2 lots)..... 122,499 fr. »

— 18 JUILLET —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT, A PARIS. — 42 plaques tournantes de 4^m30 de diamètre (2 lots).....

DÉPARTEMENTS

— 4 JUILLET —
PREFECTURE D'ORAN (Algérie). — Construction de canaux d'irrigation à Rassin..... 25,000 fr. »

— 5 JUILLET —
MAIRIE DE LONGWY (Meurthe-et-Moselle). — Réparation à l'hôtel de ville et à l'église..... 18,991 fr. 17

— 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-SEVER (Landes). — Constructions d'écoles (2 lots)..... 44,480 fr. 65

— 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE COGNAC (Charente). — Clôture du cimetière de Mesnac..... 3,786 fr. 91

— 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE TONNERRE (Yonne). — Construction d'un lavoir et réparation d'un abreuvoir à Fléys..... 4,123 fr. 35

— 5 JUILLET —
MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine). — Murs de clôture à l'école des garçons..... 4,272 fr. 93

— 5 JUILLET —
PREFECTURE DU MORBIHAN. — Maison-abri pour le canot de sauvetage au port de Palais..... 8,000 fr. »

— 5 JUILLET —
PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE. — Travaux de chemins et construction de ponts (5 lots)..... 107,990 fr. »

— 5 JUILLET —
PREFECTURE DU LOIRET. — Reconstruction du pont de Souville à Yèvre-le-Châtel..... 10,600 fr. »

— 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre). — Construction d'école mixte à Cuncey-le-Varry (4 lots)..... 10,000 fr. »

— 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE MARENNES (Charente Inférieure). — Construction du chemin de grande communication n^o 99 et d'un mur de défense..... 126,010 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE NESPOULS (Corrèze). — Construction d'une école de garçons et appropriation de celle des filles..... 45,500 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE PUTEAUX (Seine). — Salle de consultations médicales, hangar, etc. (6 lots)..... 8,500 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE MONTREVEL (Ain). — Ecole de filles avec mobilier scolaire (2 lots)..... 50,026 fr. 03

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE LEPAUD (Creuse). — Réparations à l'église..... 6,717 fr. 05

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE PEREUIL (Charente-Inférieure). — Parachèvement de la maison d'école..... 3,425 fr. 08

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE RENAC (Ille-et-Vilaine). — Murs de clôture à l'école des garçons..... 4,272 fr. 93

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE LORIOU (Drôme). — Digue en aval du pont du chemin de fer. 92,000 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE GIPCY (Allier). — Construction d'un lavoir couvert..... 1,250 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE LAVAZAN (Gironde). — Construction d'une mairie..... 1,000 fr. »

— 6 JUILLET —
MAIRIE DE SERIGNAN (Hérault). — Transformation de l'école des garçons en école mixte..... 8,200 fr. »

— 7 JUILLET —
PREFECTURE DES BASSES-PYRENEES. — Construction d'un pont sur le Gave de Pau à Argagnon..... 124,356 fr. 75

— 7 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GIRONS (Ariège). — Travaux à l'asile d'aliénés de Saint-Lizier..... 25,000 fr.

— 8 JUILLET —
PREFECTURE D'ALGER. — Ecole de garçons avec logements à Tizy-Risniff..... 46,000 fr. »

— 8 JUILLET —
MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Réfection partielle de la couverture du théâtre..... 2,730 fr.

— 8 JUILLET —
MAIRIE DE MARLE (Aisne). — Aménagement du bâtiment de la justice de paix (7 lots)..... 23,481 fr. 22

— 8 JUILLET —
CHEMIN DE FER DU MIDI A BORDEAUX (Gironde). — Infrastructure pour l'établissement de la deuxième voie entre Ossun et Lourdes..... 50,000 à 65,000 fr. »

— 8 JUILLET —
PREFECTURE DU CHER. — 2^e lot de terrassement et ouvrage d'art à la ligne d'Issoudun à Saint-Florent..... 700,000 fr. »

— 9 JUILLET —
PREFECTURE DU VAR. — Réparation du pont sur l'Argens..... 5,000 fr. »

— 9 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Achèvement de l'école des filles de Neuvy Bouin..... 6,526 fr. 75

— 9 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Travaux au presbytère de Saint-Georges-de-Noisné..... 2,282 fr. 57

— 9 JUILLET —
PORT DE BREST (Finistère). — Captation de source et établissement d'une distribution d'eau..... 208,259 fr. 71

— 10 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE DOLE (Jura). — Travaux communaux (2 lots)..... 37,588 fr. 68

— 10 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres). — Restauration du clocher de l'église de Saint-Laon..... 12,867 fr. 26

— 10 JUILLET —
PREFECTURE DU JURA. — Construction de fontaines à Beaufort..... 47,406 fr. 38

— 10 JUILLET —
PREFECTURE DU CHER. — Chemin de fer de Bourges à Cosne. — 3^e lot d'infrastructure sur 7,842 m. 836..... 3,000,000 fr. »

— 12 JUILLET —
PREFECTURE DU FINISTERE. — Agrandissement de l'asile d'aliénés de Saint-Athanase à Quimper (5 lots).....

— 12 JUILLET —
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Réparation à la conduite d'eau d'Aulnat..... 4,700 fr. »

— 12 JUILLET —
MAIRIE DE SAINT-ETIENNE (Loiré). — Construction du lycée, rue Fontainebleau (7 lots)..... 69,784 fr. 05

— 13 JUILLET —
MAIRIE DE MONTRACOL (Aain). — Reconstruction du beffroi de la flèche de l'église..... 8,700 fr. 27

— 13 JUILLET —
MAIRIE DU BLANC (Indre). — Ecole de filles avec classe enfantine..... 11,511 fr. 61

— 13 JUILLET —
MAIRIE DE GAULT-SAINT-DENIS (Eure-et-Loir). — Construction d'un asile de nuit..... 980 fr. »

— 16 JUILLET —
MAIRIE DE ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Artillerie. Construction de 4 plateformes à l'île d'Aix..... 25,000 fr. »

— 16 JUILLET —
PORT DE BREST (Finistère). — Fourniture de 600 tonnes de ciment à prise lente, dit de Portland (2 lots).....

— 16 JUILLET —
PORT DE BREST (Finistère). — Concours pour la construction de 2 passerelles métalliques.....

— 16 JUILLET —
MAIRIE DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Génie. — Magasins à poudre souterrains dans les ouvrages des îles Frioul.

— 17 JUILLET —
PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES. — Travaux divers (2 lots)..... 72,271 fr. 60

— 17 JUILLET —
MAIRIE DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Travaux de viabilité et d'égouts pour le prolongement de la rue des Incurables..... 260,000 fr. »

— 17 JUILLET —
MAIRIE D'ORIVAL (Seine Inférieure). — Construction d'une école de filles et école enfantine (6 lots)..... 27 148 fr 43

— 17 JUILLET —
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Pont à tablier métallique de 123^m50 d'ouverture sur l'Allier, à Joze..... 120,000 fr. »

— 19 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE SEMUR (Côte-d'Or). — Construction d'un chemin et établissement d'une distribution d'eau (2 lots)..... 22,094 fr. 23

— 19 JUILLET —
HOSPICES D'ORLEANS (Loiret). — Travaux divers (8 lots)..... 127,505 fr. 39

— 20 JUILLET —
MAIRIE DE SAINT-MOREL (Ardennes). — Mairie et groupe scolaire..... 41,787 fr. »

— 20 JUILLET —
MAIRIE DE LA GARDE (Var). — Construction d'un tunnel au pont de la Clue..... 90,000 fr. »

GRÉ A GRÉ

— 20 JUILLET —
HOSPICE DE CHATEAU-THIERRY (Aisne). — Grille le long du jardin de l'Hôtel-Dieu..... 8,474 fr. 18

EN JUILLET

— 20 JUILLET —
MAIRIE DE GRENOBLE (Isère). — Construction du pont de la Porte de France.....

PROCHAINEMENT

— 20 JUILLET —
MAIRIE DE SONCHAMP (Seine-et-Oise). — Construction d'une école mixte. 20,451 fr. 38

— 20 JUILLET —

Sur demande de MM. les entrepreneurs, il peut être fourni copie des pièces des dossiers des adjudications.

PRIX MODÉRÉS.

VITRAUX D'ART DE TOUS STYLES
G. PIVAIN, place et b^d Voltaire 109. PARIS.
Envoi franco du catalogue sur demande.

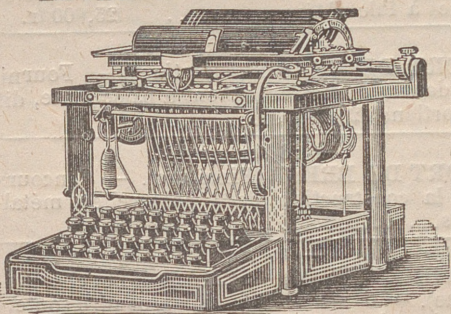
FLUATATION

POUR LE
DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ
DES PIERRES CALCAIRES
ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.
Suc. à Paris, 45 av. de l'Opéra et 16 r. d'Argenteuil

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE



LA MACHINE À ÉCRIRE "REMINGTON"

3 fois plus rapide que l'écriture à la main.
La plus simple, la plus solide et la seule qui ait été adoptée dans les Ministères, ainsi que dans les grandes administrations, etc. 90 sur 100 de toutes les machines en usage dans le monde entier, sont du système Remington.
Envoi, sur demande, de prospectus, spécimen d'écriture, etc.

Wyckoff, Seamans et Benedict
18, Rue de la Banque, Paris.

FAIENCERIES DE CREIL & MONTEREAU

61, FAUBOURG POISSONNIÈRE, A PARIS

FAÏENCES FINES EN TOUS GENRES, BLANCHES, IMPRIMÉES OU DÉCORÉES
CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEURLES DE TOILETTE
PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES. FILTRES, ETC.
CARREAUX POUR REVÈTEMENTS
Pour tous renseignements s'adresser : 61, faubourg Poissonnière.

BAINS -- BUANDERIES

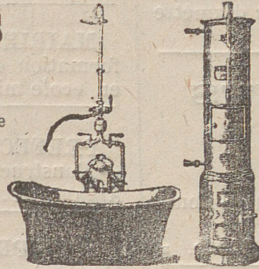
BAIGNOIRES et CHAUFFE-BAINS

Hydrothérapie générale

Installations complètes d'établissements et de salles de bains particulières.

A. BORDIER

Constructeur, Bté., S. G. D. G.



APPAREILS de LESSIVAGE

Chaudières. — Cuviers. — Séchoirs

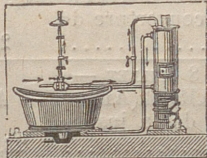
Installations complètes pour blanchisseries
Communautes, Lycées, Collèges, etc.

2, rue Claude-Vellefaux

PARIS

BAINS, -- BUANDERIES

BAIGNOIRES. — CHAUFFE-BAINS. APPAREILS DE LESSIVAGE
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN. | SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI
FRANCO DE
CATALOGUES.



DELAROCHE AÎNÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

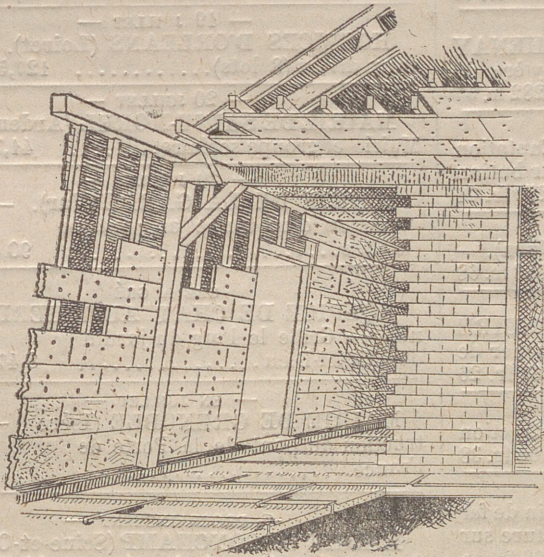
LA SUBÉRINE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 200.000 FRANCS

36, rue Guersant. — Paris, (Ternes.)

APPLICATIONS ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES
DE LA PULVÉRISATION DU LIÈGE

Médaille d'argent. Exposition Universelle de 1889.



Médaille d'argent. Exposition Universelle de 1889.

Briques et carreaux pour cloisons intérieures, combles d'ateliers, de mansardes, hourdis de planchers, revêtements de machines, chaudières, réservoirs, caves, glacières, celliers, et tous autres locaux qui doivent être préservés de la chaleur, du froid, du bruit ou de la trépidation.

Ciment plastique hydrofuge à base de liège, pour moulages en tous genres artistiques et industrielles; légèreté, finesse, solidité, pour panneaux décoratifs en toutes dimensions, obtenus sans gauchissement ni retrait pour salles à manger, vestibules, billards, etc.

Bétons isolateurs et calorifuges pour revêtements de murs et de planchers. Extrêmement légers, imputrescibles et ininflammables. Ces bétons sont d'une application facile et pratique.

PHOTOGRAPHIE

SPÉCIALE

POUR MM. LES ARCHITECTES

Reproduction de façades
et intérieurs d'après nature

Reproduction à l'échelle exacte
de plans et dessins

Photogravure typographique
Photolithographie

FERNIQUE

31, Rue de Fleurus
PARIS

Chevalier Légion d'honneur, Méd. Argent. Paris 1878
Méd. Or, Anvers 1885. Diplôme d'honneur, Paris 1885

AUL CHALET

60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR

CHARENTES BOIS ET FER

ENTREPRENEUR

DE LA
Ville de Paris, de l'Etat
Assistance publique.

SERRURERIE ET MENUISERIE

Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.

Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

HANGARS ÉCONOMIQUES

TÉLÉPHONE

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

CARRELAGES MOSAÏQUES EN GRÈS-CÉRAMÉ
DE PARAY-LE-MONIAL
PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES
DE PONT-SAINTE-MAXENCE
CORBASSIÈRE & FILS
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'OR ET MÉD. D'ARGENT
16, rue de la Chapelle. — Paris.



CRÉATION DES PAVAGES CÉRAMIQUES A PARIS EN 1875
30 Médailles Or et Argent

VITRAUX DE TOUS STYLES
J. B. PIVAIN & G. PERRINEL
J. B. PIVAIN, Successeur
PEINTURE SUR VERRE ET DÉCORATION SOUS VERRE
VITRERIE ANCIENNE ET RESTAURATION DE VITRAUX
SPÉCIALITÉ D'ÉMAUX POUR MEUBLES
186, Boulevard Voltaire, PARIS

PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS DE BOULOGNE-SUR-MER
F. TESTET
124, rue de Tocqueville.
CARRELAGES UNIS ET DESSINS VARIÉS ÉGOUTS
GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANALISATION
GÉNIE SANITAIRE
Établissement complet du tout à l'égout.
ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.



INSTALLATIONS D'ÉCURIES
SELLERIES. — VACHERIES ETC.
Maison MUSGRAVE & Co, limited
PARIS, LONDRES et BELFAST
MUSGRAVE'S

Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
CATALOGUES et devis franco sur demande.
MUSGRAVE ET Co, LIMITED
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

MOSAÏQUES
FACCHINA maître mosaïste, breveté
47, r. Cardinet, PARIS Vⁿ° précédent

CARREAUX MOSAÏQUES ET PAVÉS
EN PORTLAND COMPRIMÉ
HENRI TAUSIN A S^t QUENTIN (AISNE)
Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPÔT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

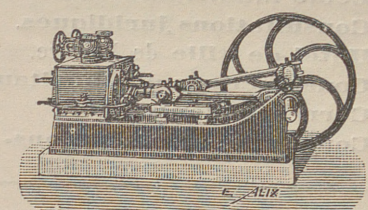
USINES DES MOSAÏQUES D'ORANGE (Vaucluse).
MARQUE J. B. SAUNIER
Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.
DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE

FRANÇOIS COIGNET & Co
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^e S & D G
CARRELAGES
Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres
MOSAÏQUES COIGNET B^s S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAÏQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE
MOSAÏQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
3, rue des Mathurins, Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU Durcissement du Plâtre
PAR LA **MARMOREÏNE**
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
Récompense Unique
Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés à l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que cela est nécessaire, comme on le ferait d'une plaque de marbre.
La Marmoreïne ne couvre pas et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, continue à respirer. — Rien donc de commun avec le silicate.
A l'assistance publique de Paris, un mur d'hôpital ainsi durci, après 42 lavages consécutifs à 24 heures de distance l'un de l'autre, n'a donné aucun changement appréciable avec la partie durcie mais non avée.
En imperméabilisant les saillies et ornements d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.
DERNIERS TRAVAUX FAITS :
Restauration Arc du Carrousel ;
3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre) ;
3.500^m. Caisse Nat. d'Épargne des Postes et Télégraphe.
PRIX DANS PARIS (main-d'œuvre comprise)
Le mètre pour durcissement simple..... 0 fr. 55
Le mètre pour durcissement et teinture... 0 fr. 80
Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 40
31, Rue Bonaparte.

SAUTTER LEMONNIER & Co
26, avenue de Suffren, Paris

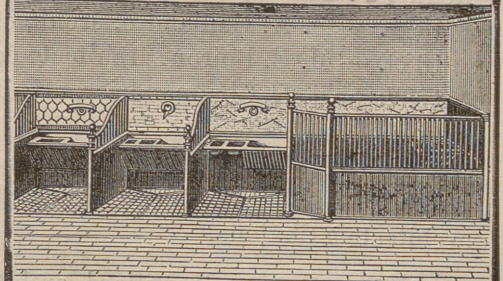
EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
FONDATEURS A L'AIR COMPRIMÉ



COMPRESSEUR COMMANDÉ PAR COURROIE
Treuils de Sas à air
MOTEURS A VAPEUR
MOTEURS HYDRAULIQUES
CHÈVRES
Sonnettes à déclie
GRUES A BRAS ET A VAPEUR

ALEXIS MÉNARD Suc^r DE CONSEIL
Rue Marcadet, 279, Paris
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER
SERRURERIE D'ART
ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES
Spécialités brevetées, systèmes Cairol et A. Ménard
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.
Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.
Glaces et Portes à coulisse.
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats
SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.
Appareils de levage de tous systèmes
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
PLANS BERGER ET BARILLOT DEVIS
— MOULINS (ALLIER) —



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT
SPÉCIALITÉ DE STALLS ET BOXS
A ARMATURES FER FORGÉ
PANNEAUX BOIS DÉMONTABLES
ET
PANNEAUX FER SANS SONORITÉ
SOLIDITÉ GARANTIE
Tarif et album franco sur demande.

SOMMAIRE :

TEXTE. — Salon d'architecture. — 1890.

Le Centenaire de la Société centrale des architectes.

Congrès annuel des architectes français.

Exposition universelle de 1889. — Porte de la section suisse. — Cheminée Renaissance.

École municipale du Musée à Tours.

Consultations juridiques.

Hôtel de ville de Valence.

Constructions des hôpitaux et des hospices.

Correspondance.

Concours. — Nominations. — Nouvelles.

DESSINS. — Frontispice.

Cartouche de la Société centrale. — Dessin de M. N. Escalier.

Cheminée renaissance.

École municipale du musée à Tours. — Coupe et plan. — Détail d'une travée.

Hôtel de ville de Valence. — Plans de MM. Bertsch Proust et Bichoff.

Construction des hôpitaux. — Partis divers. — 7 croquis.

PLANCHES HORS TEXTE :

Planche 73. — Porte de la section suisse.

Planche 76. — École municipale du musée à Tours.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES

DU

DÉPARTEMENT DE LA MARNE

SÉANT A REIMS

Fondée le 29 décembre 1875 et autorisée le 19 février 1876.

Présidents honoraires : MM. Collin père, ancien architecte du département; N. Brunette ✱, ancien architecte de la ville de Reims; E. Thiérot, architecte à Reims, inspecteur diocésain.

ANNÉES 1890 ET 1891

Bureau : MM. F. Poisel, président; A. Bègue, vice-président; H. Chalmandrier, secrétaire-archiviste; P. George, trésorier.

1875. — Membres titulaires : MM. A. Bègue, architecte à Reims; N. Brunette ✱, ancien architecte de la ville de Reims; Collin père, ancien architecte du département; E. Collin, architecte à Châlons; H. Dautreville, architecte à Reims; E. Galot, architecte à Châlons; L. Gillet, architecte du département; J. Godfrin, architecte à Reims; A. Gosset ✱, architecte à Reims; P. Gosset, architecte à Reims; Ch. Gozier, architecte à Reims; E. Lamy, architecte à Reims; E. Leclère, architecte à Reims; F. Poisel, architecte à Châlons; J. Quenardel, architecte à Reims; E. Thiérot, architecte à Reims; A. Tuniot, architecte à Reims.

1880. — MM. E. Brunette ✱ A. architecte de la ville de Reims; P. George, architecte à Châlons.

1881. — M. A. Gaillandre, architecte à Epernay.]

1882. — M. E. Boiron, architecte de la ville de Sézanne.

1887. — M. H. Chalmandrier, architecte de la ville de Châlons.

1888. — M. L. Brémont, architecte à Châlons.

1890. — M. L. Fossier, architecte à Reims; A. Aubertin, architecte à Châlons.

Membres décédés : M. Millard, architecte à Reims.

1888. — M. A. Vagny ✱, ancien architecte de la ville de Châlons.

1889. — MM. J. Fossier, architecte à Reims; Boiron, ancien architecte de la ville de Sézanne.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode générale d'enseignement, par M. Charles CASALONGA, ingénieur des Arts et Manufactures.

Au moment où de tous côtés on se préoccupe de la question du surmenage intellectuel des élèves dans les écoles et des diverses méthodes pédagogiques et d'enseignement, nous avons pensé qu'il était opportun, peut-être utile, d'exposer la méthode pédagogique à laquelle nous ont entraîné l'observation, l'expérience et l'étude des faits.

Apprendre bien, rapidement et sans fatigue, tel est le résultat qu'il faut chercher à atteindre dans toute méthode d'enseignement.

Depuis que, jeune encore, élève à diverses écoles, puis soldat, puis officier, il nous a été donné d'observer comment on enseignait, comment on instruisait, nous avons été frappé de l'importance que le sens de la vue avait dans l'enseignement, de quelque nature qu'il fût, élémentaire, secondaire, professionnel ou même supérieur.

C'est en nous fondant sur cette donnée essentielle dont l'importance a d'ailleurs frappé l'esprit d'autres auteurs, que nous avons cherché le moyen d'en faire l'application à une méthode générale d'enseignement, pouvant rendre des services dans les établissements scolaires et surtout dans les familles.

Des hommes dévoués à leurs semblables se sont attachés à favoriser l'instruction et l'éducation, tant intellectuelles que physiques, afin de préparer pour la Société une vaillante jeunesse dont l'esprit cultivé se soit élevé dans un corps sain et robuste.

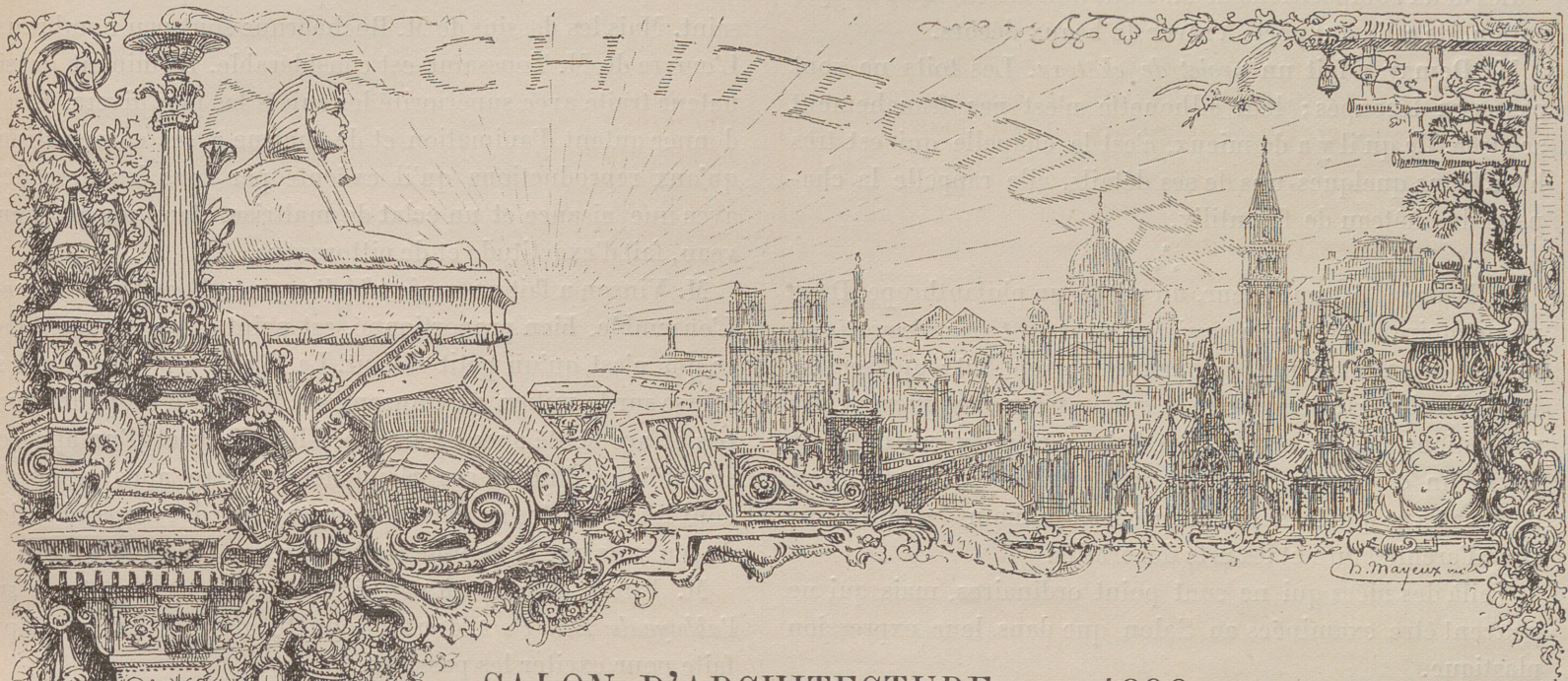
C'est à cette noble tâche que nous avons voulu consacrer une partie de nos propres efforts, trop heureux si nous réussissons à faire entrer dans ce concert d'ardentes bonnes volontés, une part, si petite soit-elle, d'utilité publique. — En vente, 15, rue des Halles, Paris, et dans tous les kiosques.

Recueil des Œuvres de G.-M. Oppenord, premier architecte de Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France.

Contenant deux mille motifs avec fragments de Consoles, Agrafes, Cartels, Trophées, Portes, Autels, Chandeliers, Lutrins, Girandoles, Tombeaux, Fontaines, Cheminées, Lambris de menuiserie, Sculptures sur pierre, sur marbre ou sur bois, Décorations d'appartements, Obélisques, Grilles, Fragments d'architecture pour intérieurs et jardins, Mobiliers d'églises, etc.

Un beau volume in-4° jésus, composé de 120 planches. Exemple livré en carton : 60 francs.

Ce livre peu connu, la rareté insigne des planches qui le composent en étant la cause, est un des plus riches en documents de tous genres sur l'Art décoratif du XVIII^e siècle; et renferme tout ce que ce siècle a vu produire de plus simple, de plus élégant et de plus majestueux.



SALON D'ARCHITECTURE. — 1890

(Voyez pages 385, 397 et 433.)

M. Ridel a fait un très important et très beau travail : le relevé et la restauration de l'abbaye de Fontevrault, dans le Maine-et-Loire. Cette abbaye célèbre, où les hommes — très justement — devaient obéissance aux femmes, fut fondée, à la fin du XI^e siècle, par Robert d'Arbrissel, un des promoteurs de la première Croisade. Elle est aujourd'hui trans-

formée en maison centrale de détention.

L'église abbatiale a été construite en 1105. Dans la grande nef — « cimetière des Rois » — on voit encore les sépultures de Henri II d'Angleterre, d'Éléonore de Guienne, de Richard Cœur de Lion et d'Isabeau, veuve de Jean sans Terre. Les bâtiments les plus remarquables sont : un cloître roman restauré au XVI^e siècle; la Salle capitulaire où des fresques intéressantes viennent d'être dégagées du badigeon qui les couvrait; la chapelle Sainte-Catherine, la fontaine Saint-Robert, le réfectoire; enfin ce qu'on appelle encore, dans la contrée, la tour d'Evrault, en souvenir d'un brigand fameux qui, dit-on, allumait là des feux, pendant la nuit, afin d'attirer, pour les piller, les voyageurs égarés. Ce bâtiment, semblable à beaucoup d'autres dont la destination n'est pas contestable, était, en réalité, la cuisine de l'abbaye. Cuisine isolée, monumentale, disposée pour suspendre les viandes et les poissons qu'au moyen âge on fumait afin de les conserver. Il est curieux qu'on se soit longtemps mépris sur la nature d'un édifice aussi clairement approprié à sa destination.

La Cuisine de Fontevrault, comme beaucoup d'autres édifices semblables du moyen âge, est d'une structure et d'un aspect qui conviendraient très bien aux fours crématoires à construire dans nos cimetières.

M. Ridel doit être félicité sans réserves. Son talent et son

temps ont été utilement employés. Sa restauration est une des meilleures qu'on ait faites.

*
*

M. Lafargue a restauré, en Touraine, un château du XV^e siècle, de silhouette assez pittoresque, mais peu intéressant au point de vue architectural. Les trumeaux sont recouverts par des crépis verdâtres qu'on voudrait voir remplacés par de la brique véritable ou même simulée. Avec la coloration qu'elle donne et la variété qu'elle permet, la brique eût égayé les façades tout en accusant davantage leur ordonnance. Les frontons surmontant les lucarnes auraient pu être troués de petites baies qui les auraient allégés tout en servant à éclairer et à ventiler les combles.

Malgré son aspect un peu morose, la restauration de M. Lafargue dénote un goût très fin, une connaissance approfondie de l'architecture locale.

Les dessins qui représentent le pavillon du Brésil, exécuté à l'E. U., sont brillants; ils font bien valoir toutes les qualités de l'œuvre de M. Dauvergne et ils atténuent, autant que possible, ce qui la surchargeait.

En s'inspirant du parti adopté par M. Vaudremer dans l'église de Montrouge, M. Amiard a projeté de construire une autre église de moindre importance.

M. Davi propose d'élever un monument en l'honneur du... *macrobisme*. A cet effet il a accumulé et assez bien ajusté de nombreux motifs d'architecture.

L'escalier que M. Rives vient d'exécuter au musée Grévin ne descend pas au grenier, c'est vrai; mais il paraît monter à la cave!!

M. Paul Lafollye a fait, en Italie, de belles études de voyage.

Un commerçant doit être flatté de posséder une devanture de magasin composée par M. Roussi. Il doit exulter lorsqu'un dessin de cette devanture figure au Salon.

Les deux compositions de M. Bouvy montrent de l'imagination, de celle qui porte à rêver de beaux décors.

M. Demay a fait un *projet de château*. Les toits ne sont pas assez découpés; leur silhouette n'est pas franchement accusée. Ce qu'il y a de mieux, c'est la chapelle qui est très bien. Dans quelques-uns de ses détails, elle rappelle la chapelle du château de Chantilly.

*
**

M. Lépozé est un rêveur, un poète, un philanthrope. Dans un mémoire relatif à son *projet de monument commémoratif du Centenaire*, il explique éloquemment son but: apaiser les luttes de classes; poursuivre la suppression des guerres, des révolutions à main armée, des haines religieuses; doter le pays d'un organe humanitaire qui serait à nos institutions nationales ce que le cœur est au corps humain — enfin émanciper l'architecture et les arts décoratifs.

Voilà des idées qui ne sont point ordinaires, mais qui ne peuvent être examinées au Salon que dans leur expression plastique.

Le *monument commémoratif du Centenaire* ressemble beaucoup au « Palais de la Pensée » à ériger aux Tuileries, exposé par le même auteur en 1888. C'est la même donnée, inspirée par « Sainte-Sophie », à Constantinople. Les parois sont en pierre, le reste en métal.

L'auteur poursuit un but si élevé, son projet a une si grande portée philosophique, politique et sociale, qu'il dépasse la mesure d'une critique légère et de courte vue.

M. Lépozé a construit le *piédestal de la statue du sergent Bobillot*. Il propose de retoucher son œuvre, de la compléter en ajoutant à la base des plaques en marbre sur lesquelles on graverait les noms des compagnons d'armes du héros. L'intention est des meilleures et des plus honorables, mais pourquoi modifier le piédestal, qui est d'une bonne venue? « Le mieux est l'ennemi du bien. » D'ailleurs, on pourrait graver des noms sur le fût; ils y seraient peut-être mieux placés qu'à la base ou sur le socle.

M. Wassilieff a fait une *chapelle funéraire* bien composée et bien étudiée. Il y a employé cet arc aigu, renouvelé du Persan, qu'à l'E. U., MM. Bouvard, Ballu et Raulin ont remis au jour.

La *porte de la Section suisse*, à l'E. U., était une des meilleures parmi tant de brillantes décorations. M. Fivaz y a mis tout le talent et l'élégance qu'il a déjà montrés dans d'autres œuvres, notamment dans une composition de fontaine monumentale pour la ville de Lauzanne.

La *Cheminée renaissance* de M. Fumière est d'un bon ensemble. Il y a cependant quelque anomalie dans la proportion et la relation des colonnes et des cariatides qui la décorent: Les cariatides sont plus grandes que les colonnes; elles leur servent de support.

*
**

Les *frontispices et compositions diverses* que M. Vignat a publiés dans la *Construction moderne* y ont eu, comme elles l'ont maintenant au Salon, un succès assez grand pour que dans le Journal, lui-même, on doive en faire mention et y applaudir. Avec M. Toussaint, la *Construction moderne* triomphe sans conteste. Parmi les contemporains, il n'y a

guère que M. Rochebrune qu'on puisse comparer à M. Toussaint. Mais les dessins de M. Rochebrune sont peu nombreux. L'œuvre de M. Toussaint est considérable. L'éminent dessinateur traite avec supériorité les sujets les plus divers. Il sait donner autant d'animation et de charme à ses compositions qu'aux reproductions qu'il exécute par tous les procédés, avec une aisance et un éclat de maîtrise, dans un art nouveau, fait d'exactitude et de pittoresque.

M. Vinson a fait un *projet d'église pour Nogent-sur-Marne*. L'ensemble, bien proportionné, est peint à son désavantage, ce qui n'est qu'un petit défaut. La flèche en pierre, qui se dresse sur le milieu du transept, est formée d'un petit dôme bas et arc-bouté avec bizarrerie. Elle a l'aspect d'un appareil scientifique, d'un de ces récipients de terre appelés *moufles* dont les chimistes se servent pour exposer des corps à l'action du feu sans que la flamme les touche.

M. Viraut débute un peu timidement avec une étude sur l'*abbaye de Bon-Port*, dont l'honnête architecture n'est pas faite pour exciter les passions.

M. Malgras a étudié et rendu avec conscience un bon projet de *villa* bourgeoise.

MM. Farge et Wulliam exposent l'*avant-projet du pavillon Monchanin*, exécuté à l'E. U. Leur architecture est bien appropriée aux matériaux qu'ils mettent en œuvre. Malgré leur très grand talent, ils ne sauraient faire oublier que, pour des constructions d'une importance analogue à celle-ci, la pierre est souvent d'un effet plus élégant que celui de la brique.

La *cheminée romane* que M. Bury a exécutée en terre cuite émaillée, n'est romane que de nom. M. Vincent a copié un ravissant modèle: l'extérieur de la *chapelle de l'Hôtel-de-Cluny*, à Paris. M. Chastel a choisi un modèle relativement insignifiant: une *maison à Châteaudun*. M. Chapelain de Caubeyres a reproduit dans un ton gris noir la *fontaine de Bouchardon*. M. Noël-Bouton a composé une *décoration* picturale et M. Chollet, un gracieux *plafond*. M. Tellier a relevé, puis rendu finement l'*église de Houdan*. M. Buis expose deux perspectives de monuments lyonnais; l'une représente l'intérieur de la grande salle de la Bourse, avec la belle horloge de M. Bonnassieux; l'autre est prise à l'intérieur de la *chapelle des Frères*, à Caluire. Il faut espérer que les chapiteaux des piliers de la nef ne deviendront jamais classiques.

*
**

M. Suisse a redressé et orné la *flèche de la cathédrale de Dijon*. Il ne lui a probablement pas été possible de modifier la couverture en terre cuite émaillée d'où émerge la flèche, qui est en métal. Quand les tuiles, dont la disposition n'est pas heureuse, seront ruinées, M. Suisse voudra certainement les remplacer par des feuilles de métal qui ajouteront au bon effet des parties hautes de la cathédrale.

Le petit *pavillon* que M. Guimard a exécuté à l'E. U., est composé librement, sans aucune pédanterie. Il est gai, d'une jolie couleur et tout à fait gracieux.

Les *maquettes décoratives* de M. Onillon sont élégantes. Elles portent la marque de l'art superficiel, exclusivement décoratif, où M. Galland excelle et dont s'inspirent à sa suite de nombreux disciples.

M. Léon Benouville débute heureusement avec un projet

de concours pour le Jardin d'acclimatation. L'ensemble est bien compris, mais la petite source jaillissante placée, comme dans une grotte, au-dessous du perron, dans l'axe de la façade principale, est véritablement trop mesquine.

M. Destors joue de l'architecture en virtuose accompli; il étonne, il éblouit. Dans son *Cercle artistique*, on ne voit que du brillant, des fusées, trente-six chandelles!! Mais M. Destors a un réel talent, s'il veut bien ne pas se surpasser, il est capable de produire des œuvres plus sérieuses quoique moins éclatantes que celle-ci.

Relativement au projet de M. Destors, celui de M. Le Ray — *un hôtel de Journal* — paraît sobre et discret. C'est un bon ouvrage, rempli de qualités.

M. Lorain a exécuté, à l'E. U., dans la Galerie de 30 mètres, la porte monumentale de l'Orfèvrerie. Son œuvre a été très justement remarquée.

M. Lewicki a relevé un joli spécimen du style Louis XIII : *les Communs du château de Creully*, dans le Calvados.

M. Libaudière a restauré l'*Eglise de Caillère*, en Vendée; il en présente des dessins louables quoique un peu lourds.

Dans le projet de M. Labreux : *Décoration murale d'une chapelle*, la couleur est très harmonieuse, mais le dessin est insuffisant.

D'après le livret du Salon, la *pagode des Corbeaux*, relevée par M. Lichtenfelder a été construite sur l'Esplanade des Invalides, l'année passée. Au palais de l'Industrie, les dessins sont fins et délicats, d'une sincérité délicieusement naïve; ils instruisent en charmant. A l'E. U., au contraire, on était presque choqué par des tons disparates.

Le projet de théâtre de M. Dupuis est une savante imitation de l'Opéra.

L'*étude d'hôpital*, de M. Moreau, peut plaire pendant un temps à des médecins. Elle sera belle comme un « beau cas » et bonne comme un « bon remède », jusqu'au jour où la thérapeutique qui prévaut sera modifiée.

* *

S'il y a quelque part des fers cornière où il faudrait des fers à T, s'il est un peu négligé dans les parties les moins importantes, le projet d'hôtel de M. Cousin est très artistique dans son ensemble. Les plans et les élévations sont bien composés. Les motifs sont agréables à voir. L'architecture en est vive. C'est de l'habitation facile à habiter et d'une élégance réelle.

Le projet de villa de M. Taxler est pittoresque.

Si M. Gayet n'avait rien exposé cette année, c'eût été grand dommage. Cependant ses lavis sont faits avec peu de soin. Le pavillon royal de Ramsès II, à Médineh-Abou, mérite d'être observé avec plus d'attention, étudié et rendu de plus près.

Le projet de mairie de M. Guissart a des qualités d'ensemble. Au premier étage, c'est un balcon suspendu au-dessus de l'escalier principal qui sert de grande communication. Cette disposition paraît inadmissible.

M. Dumenil ayant à composer une GRAN PLAZA DE TOROS, n'a pas songé à lui donner un caractère particulier par les ornements, les attributs de taoumachie qui prêtent si bien à la décoration.

On peut s'acharner tant qu'on voudra contre l'*Hôtel Jacques-Cœur*, à Bourges, le représenter tout branlant, y froter son crayon, le maquiller à sa manière, on peut l'abîmer encore plus que n'a fait M. Hennequin, il en restera toujours quelque chose d'artistique. Quand on se prend à l'une des merveilles de l'art, on fait, malgré tout, une copie intéressante.

M. Lethorel expose le pavillon qu'il a construit à l'E. U.

M. Garnier a exécuté, à Nîmes, un hôtel particulier. On y retrouve les fenêtres que Perrault a dessinées pour le soubassement de la colonnade du Louvre, voisinant avec les cariatides de Pujet, qui sont à Toulon. Les autres motifs paraissent un peu ternes auprès de ces emprunts fameux.

La jolie maison dont M. Chilliet a copié la façade est à Chartres; elle a été souvent reproduite.

Le projet de M. Mougenot : *un Etablissement de bains*, est très pratiquement conçu. La façade principale est ce qu'il y a de mieux, au point de vue artistique. Les combles sont couverts tantôt en ardoises, tantôt en tuiles. Ils ne se pénétrant pas, mais ils sont trop rapprochés les uns des autres pour que leur dissemblance ne soit pas remarquée.

* *

M. Delort de Gléon a été le promoteur, l'architecte et le constructeur des bâtiments de la rue du Caire, à l'E. U. Selon beaucoup de personnes, ces bâtiments furent la véritable merveille de cette Exposition. Moulages et fragments rapportés, sans doute, mais ensemble enchanteur! Les efforts de notre puissante industrie qui remuait des quintaux de fer comme des fêtu de paille, n'ont pas été appréciés ni applaudis par tous autant que l'art arabe. Qui n'a pas éprouvé l'impression produite par la rue du Caire, quand les yeux tirés, battus, brûlés par les cartouches brutaux, les briques pauvres, le plâtre blanc, les émaux vifs, on arrivait là comme en un oasis, pour y trouver la fraîcheur et la gaieté. Comme les silhouettes étaient amusantes! Le minaret était-il assez joli avec son perchoir à cigognes! Et les moucharabis, et les porcelaines! Et les tons verts, les cuivrés, les rosés! Et tout! De sévères contempteurs du présent n'ont-ils pas comparé la rue du Caire à une colonie athénienne, bâtie chez des Barbares à la force rude, au crâne épais, à l'art scientifique!

M. Delort de Gléon a bien mérité de tous. Dans l'hôtel particulier, au Caire, dont il expose aujourd'hui des dessins, il a introduit trop d'ordre, trop de motifs égaux. Certains détails sont tout à fait jolis, entre autres un plafond vert et or.

MM. Baril et Bruy ont fait un bon projet de concours pour la mairie du X^e arrondissement. L'escalier principal embarrasse la circulation. La grande salle vitrée est trop haute; elle forme un vaisseau immense qui conviendrait à une gare mieux qu'à une mairie.

M. Fournier a exécuté un hôtel privé et un asile de nuit très étudiés. Dans les linteaux des fenêtres de l'asile, sont gravés des demi-cercles imitant des arcatures. Voilà de quoi faire bondir les rationalistes.

M. Sochor expose un projet de fontaine. A la base d'une colonne romane, qui porte un édicule gothique, il y a des vasques modernes!!

Les aquarelles de M. Dézermans sont un peu noires.

L'église projetée par M. Guyon convient à une commune peu importante. M. Cabanié paraît avoir relevé avec sa canne et dessiné avec son coude la basilique de *Notre-Dame-du-Port*, à Clermont-Ferrand. M. Gontier a très bien rendu l'aspect d'un petit château sans caractère. M. Chaussé expose un *projet de groupe scolaire*.

M. Ganter-Ruysenaers a fait une aquarelle très travaillée représentant *un coin de l'ancienne rue Mercire*. On y voit deux sapeurs barbus comme des sapeurs; un monsieur et son parapluie. Dans le fond, un gamin traverse la rue. Au premier plan on voit un personnage qui titube — probablement un alcoolique — et un petit chien qui jappe après lui.

« POUR FINIR CE NOTABLE COMMENTAIRE, QUI M'EST ESCHAPPÉ D'UN « FLUX DE CAQUET, FLUX IMPÉTUEUX PAR FOIS ET NUISIBLE, (1)... » j'emprunte à Montaigne la philosophie de toutes les critiques : « LE FOURGON SE MOCQUE DE LA PAELE. »

E. LOVIOT.

LE

CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

Paris. — Juin 1890.

Jeudi dernier 19 juin 1890 la société centrale des architectes a célébré brillamment le centenaire de sa fondation. La fête avait pour cadre le magnifique hôtel que la Société vient de se faire construire et où l'architecte, M. Garnier, s'est montré digne de son père, l'illustre architecte de l'ancien Opéra. Nous ne décrivons pas aujourd'hui les merveilles de ce monument, mais nous constaterons avec plaisir que la Société centrale a enfin une maison digne d'elle et de ses 4500 membres qui commençaient vraiment à être un peu serrés dans le vieux local du boulevard Saint-Germain.

Nous sortons ravi de la soirée à laquelle nous venons d'assister, et qui laisse loin derrière elle le souvenir de celle du cinquantenaire, pourtant très brillante si nous en croyons les détails que nous retrouvons dans l'intéressante collection de *la Construction moderne*.

Ce fut à l'ancien Continental, qui passait alors pour un des grands hôtels de Paris, et qui tiendrait tout entier dans la cour d'entrée du nouvel hôtel International, que fut donnée la fête du cinquantenaire. A la tête du comité d'organisation nous trouvons les noms de MM. Sédille, Jacques Hermant, Reynaud et Frantz-Jourdain. La soirée fut précédée d'un banquet de 300 couverts environ, auquel prirent part le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Bourgeois (?); celui du commerce et des colonies, M. Jules Roche (?); puis plusieurs notabilités de l'époque : MM. Tirard, ex-ministre, Larroumet, directeur des beaux-arts, Sarcey, Blavet, Ph. Gille, journalistes, le général Brugère, etc., etc.

Au dessert, M. Charles Garnier, alors président de la Société centrale, prononça une de ces improvisations spirituel-

(1), *Montaigne. Ess. Liv. III, Ch. V.*

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS

FÊTE
DU
1840-1890
CINQUANTENAIRE
19 JUIN 1890

M^{lle} Invernizzi
DU THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA

M^{lle} Dantin
1^{er} PRIX DU CONSERVATOIRE

M. Galipaux
DU THÉÂTRE
DU PALAIS-ROYAL

M. Antoine
ET LES ARTISTES
DU THÉÂTRE-LIBRE

LES ARTISTES
ET L'ORCHESTRE
DU
Théâtre Cluny

Après la Représentation
BAL
ORCHESTRE DIRIGÉ
PAR
M. CHARLES THONY
Chef d'Orchestre
DU THÉÂTRE CLUNY

BUFFET GRATUIT

lement fantaisistes dont nos pères nous ont si souvent parlé. Au même moment, les invités à la soirée arrivaient en foule, hommes et femmes en toilettes élégantes; et ne pouvant entrer dans la salle encore occupée par les dineurs, étaient sévèrement parqués dans un grand jardin d'hiver, avec défense expresse d'en sortir.

Pendant que les convives sont conduits et enfermés dans une autre salle où ils peuvent fumer et s'enfumer tout à leur aise, les tables du banquet sont prestement enlevées, remplacées par des chaises, et les portes, enfin ouvertes, laissent pénétrer un flot de jolies femmes qui reçoivent en entrant un programme illustré par un architecte de talent du nom de N. Escalier.

A ce programme figurait tout d'abord Jacques Damour, pièce assez fade mais qui passait à cette époque-là pour réaliste, et fut assez froidement accueillie malgré son excellente interprétation par la troupe d'Antoine, le fondateur du Théâtre-Libre devenu aujourd'hui le Conservatoire.

Galipaux, le vieux Galipaux dont le Palais-Royal a fêté le mois dernier les cinquante années de service au même théâtre, et qui était alors un tout jeune homme, se fit applaudir dans une amusante conférence. Monologue sur l'architecture au XIX^e siècle, composée pour la circonstance par un architecte doublé d'un littérateur, Frantz-Jourdain. Dans cette fantaisie pleine de verve, le conférencier n'était autre

que Ictinus lui-même qui profitait de la circonstance pour venir se joindre à ses collègues et causer un peu avec eux, sous les traits de Galipaux.

Ce morceau rempli d'esprit et de bonne humeur fut très applaudi et valut un véritable succès tant à l'auteur qu'à l'artiste déjà très aimé du public parisien.

Mais le clou de la soirée fut une Revue en un acte signée de Ch. Garnier. Pour rester dans la note confraternelle, on s'était adressé à des artistes ayant l'habitude des « planches », et c'est la troupe du théâtre Cluny qui interpréta joyeusement cette pochade. Dans des scènes bien enlevées et des couplets lestement tournés, l'auteur laissait passer, à travers des bouffonneries apparentes, de fines critiques à l'adresse de ses confrères... et de leurs clients. Certaines scènes et certains mots sembleraient écrits d'hier et bien des types sont restés les mêmes et se reconnaîtraient encore aujourd'hui. Celui par exemple de cet excellent propriétaire se plaignant d'avoir été volé par son architecte qui a dépassé ses devis :

« Je lui avais demandé ce que me coûterait la construction d'un mur pour entourer un terrain m'appartenant, dit le pauvre homme; et il me réclame aujourd'hui 250,000 francs de plus que le forfait! Et après en avoir commis un pareil (l'auteur abuse des calembours) il demande encore des honoraires! C'est trop fort!! »

« Mais, lui demande-t-on, n'avez-vous fait aucun changement au projet primitif? »

« Si, mais sans grande importance. Ainsi j'ai fait ajouter une grille en fer forgé, avec des pavillons de concierge, des écuries et remises, et afin de donner de la valeur à mon terrain, j'ai fait élever une jolie villa bien aménagée. — Mais j'en avais bien le droit! »

Sous une forme un peu chargée, n'est-ce pas là une critique bien vraie et bien amusante?

Une autre scène qui eut alors un grand succès mais qui aujourd'hui paraîtrait vieillie, fut celle de l'examen d'admission d'une jeune fille à l'école des Beaux-Arts. On discutait alors cette question depuis longtemps résolue, et qui donne de si brillants résultats au point de vue de la repopulation de la France.

« Comment feriez-vous pour empêcher les cheminées de fumer? » demandait-on à la candidate!

« Je ne ferais pas de feu, répondait-elle. » Et cette réponse bouffonne faisait rire nos pères qui ne connaissaient pas encore la cheminée électrique sans fumée qui nous chauffe en hiver et nous rafraîchit en été. C'est qu'on n'était pas avancé dans cette fin de siècle où l'on cherchait encore la direction des ballons et où le téléphone passait pour un progrès. A cette même époque les moyens de ventilation était absolument inconnus, et nous voyons que la chaleur était insupportable dans la salle des fêtes. Aussi, après le spectacle, la foule se répandit-elle précipitamment vers un buffet admirablement garni. Il s'agissait d'ailleurs de prendre des forces pour le bal qui allait commencer et durer gaiement jusqu'au matin.

Mais je m'aperçois que je vous raconte la fête de 1890; — je retarde de cinquante ans; et j'ai à vous faire le compte rendu d'une soirée autrement brillante, celle de 1940...;

et me voilà au bout de mon article! Ce sera donc pour une autre fois.

M. BRINCOURT.

CONGRES ANNUEL DES ARCHITECTES FRANÇAIS

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro la suite de notre compte rendu du Congrès.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

PORTE DE LA SECTION SUISSE

PLANCHE 73.

La porte principale de la Suisse était construite à l'entrée de la section des groupes divers sur la galerie de 15 mètres, elle était particulièrement difficile à établir et à décorer, au point de vue du style, la Suisse n'ayant pas une architecture nationale absolument caractérisée.

La Suisse avait cinq sections avec dix emplacements différents. Nous donnons la porte d'entrée d'une de ces sections. L'architecte s'est attaché surtout à éviter une réédition de l'éternel chalet suisse qui passe à tort pour le *nec plus ultra* de l'architecture nationale, et qui revient régulièrement à chaque exposition.

Il s'est inspiré principalement des constructions genre moyen âge fort répandues dans la Suisse allemande, et dérivées de la « Renaissance allemande », tout en conservant, pour les parties en bois, des éléments décoratifs puisés dans les constructions rustiques.

Au-dessus de la porte, la statue de l'Helvétie, d'Émile Soldi, se détache sur un soleil, et se trouve encadrée par un grand auvent qui forme, pour ainsi dire, le couronnement de la porte.

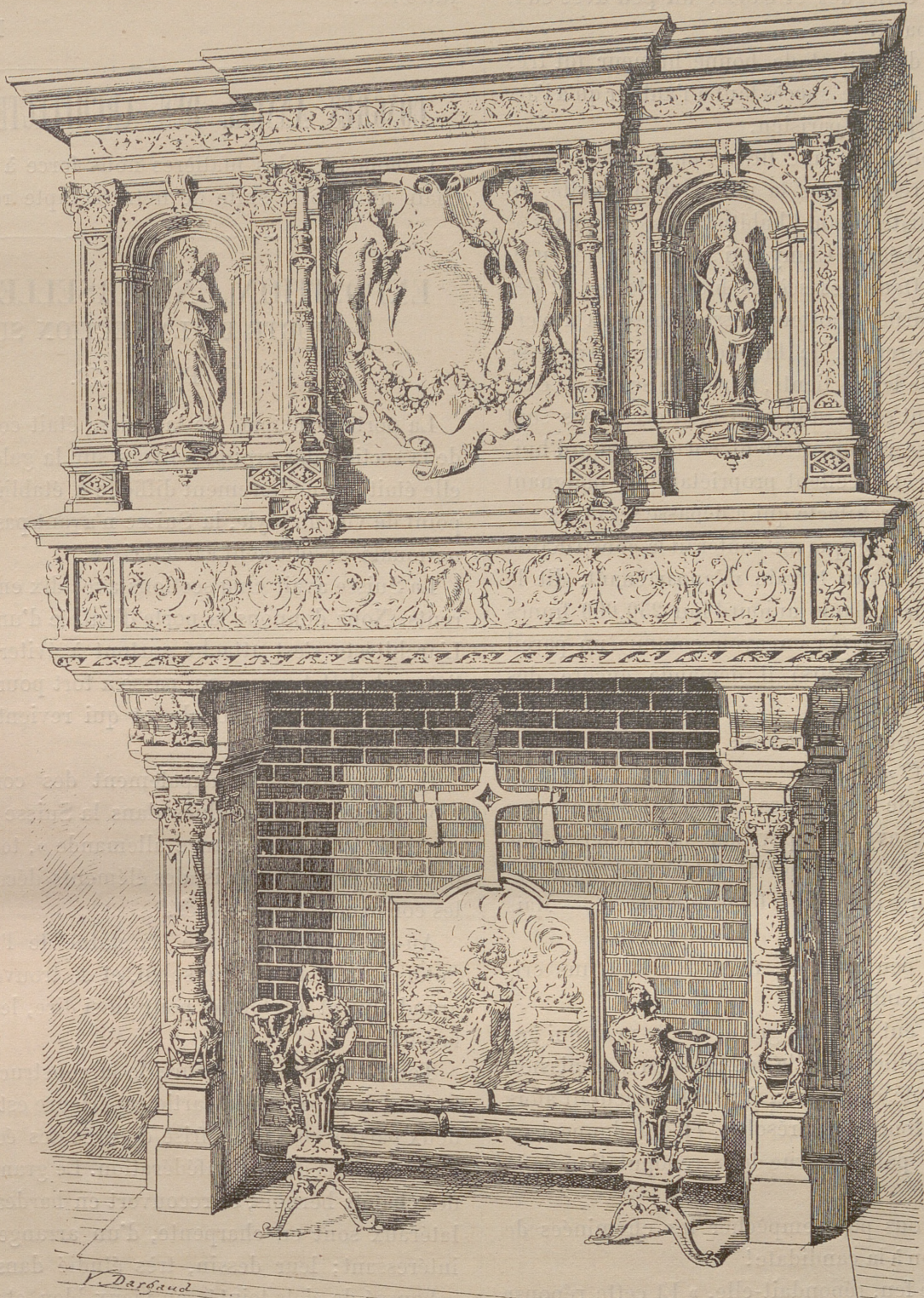
Toute la partie inférieure de la construction est en plâtre imitant la pierre, et la partie supérieure est en bois; entre les deux parties court une frise décorée des écussons des vingt-deux cantons de la Confédération. Le grand auvent est imité des chalets bernois, et recouvert en bardeaux. Les portiques latéraux sont en charpente, d'un arrangement gracieux et intéressant; leur dessin, très étudié dans sa simplicité et rehaussé de ciels teintés en vieux bleu et vieux rouge, complète d'une façon charmante l'ensemble grandiose de la façade.

CHEMINÉE RENAISSANCE

La cheminée que nous reproduisons est l'œuvre de MM. Dusserre, architecte à Orléans, membre de la Commission des monuments historiques, et Margotin, sculpteur, à Paris, bien connu de tous ceux qui s'occupent de construction.

Ce travail est d'une étude très approfondie; les deux collaborateurs ont su s'inspirer de la dernière époque de la Renaissance. La composition générale, très pure dans ses lignes, est d'un ensemble agréable à voir. La partie supérieure est composée de deux niches encadrées de moulures qui rappellent

Cheminée Renaissance. — Architecte M. Dusserre ; sculpteur : M. Margotin.



bien le xvi^e siècle, ainsi que les pilastres avec balustres qui supportent la corniche ; les montants sont peut-être un peu maigres mais intéressants aussi avec leurs moulures qui se pénètrent.

Dans l'ornementation de ce travail, le sculpteur a su éviter la monotonie par la composition et la variété de ses motifs bien en rapport avec l'architecture. La frise, les pilastres avec leurs chapiteaux, et surtout le centre de la cheminée, ornée d'un double cartouche avec guirlandes et figures allégoriques, sont d'une exécution un peu fine et délicate, suivant le goût du temps, comme on peut le remarquer sur les deux balustres placés, au premier plan, sur deux pilastres que terminent deux culs-de-lampes en pénétration avec le dessus de la frise.

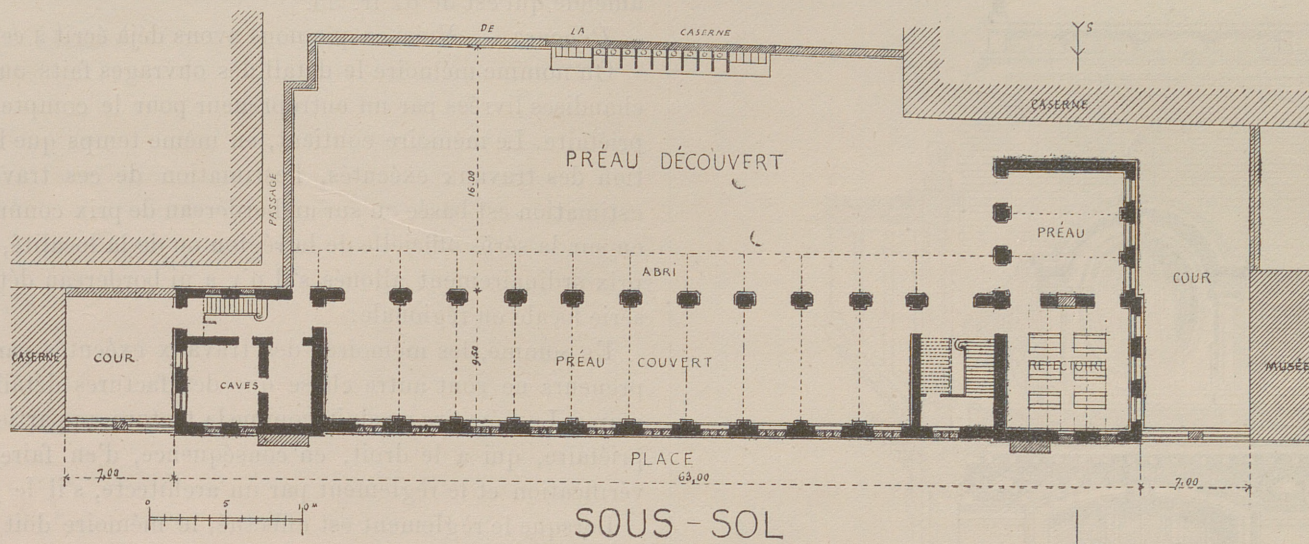
Cette cheminée a été exposée en 1884 aux Arts décoratifs, et a obtenu un second grand prix et une médaille d'argent. Nous retrouvons cette cheminée à l'Exposition universelle de 1889, où elle a obtenue une médaille d'argent à la classe 48, où malheureusement parmi les membres du jury ne se trouvaient ni architectes, ni sculpteurs.

ECOLE MUNICIPALE DU MUSÉE A TOURS

PLANCHE 76.

MM. Mizard et Delaire, architectes à Paris, ont été chargés de l'exécution de cette école, à la suite d'un concours ouvert en 1877 par la ville de Tours, et dans lequel ils obtinrent le

École municipale du Musée à Tours. — Architecte : MM. Mizard et Delaire.



premier prix. Les travaux commencés l'année suivante furent achevés en 1882.

Le programme comportait : une école primaire pour 400 élèves, avec préaux couverts et découverts; des logements pour le directeur et les instituteurs adjoints; et une école municipale de dessin pour 250 élèves.

Le terrain, dont le sol est situé à 3 mètres en contre-bas du trottoir, affecte la forme d'un parallélogramme irrégulier d'une surface de 1,700 mètres avec une seule façade de 77 mètres sur une place, les 3 autres côtés mitoyens avec des bâtiments communaux : caserne, musée...

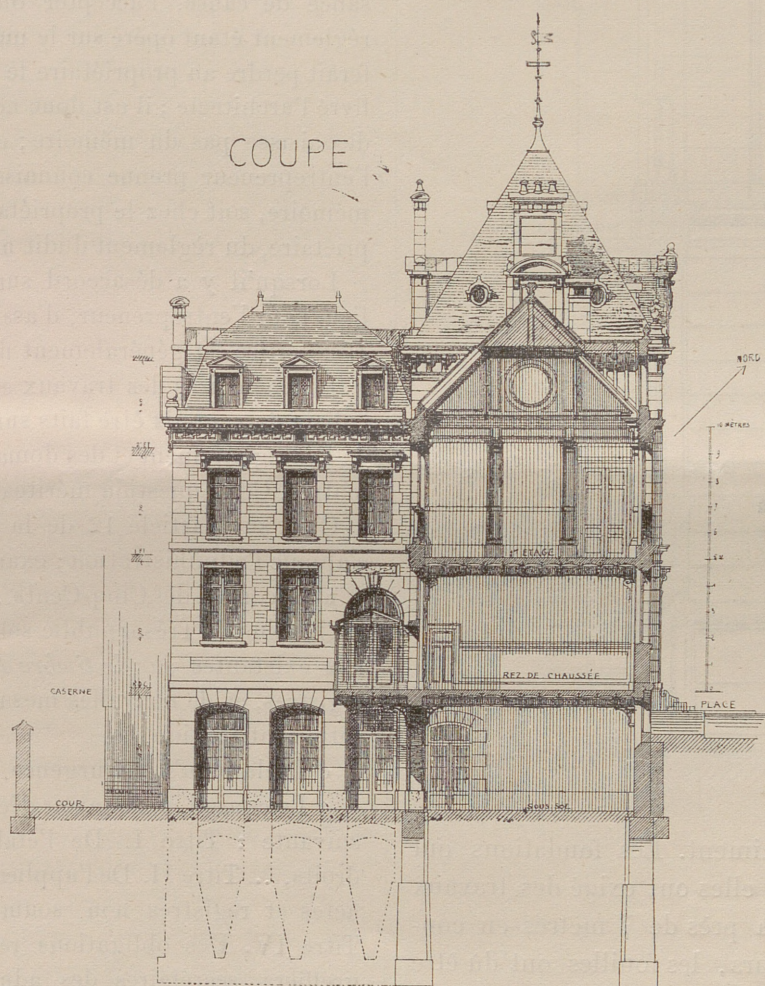
L'édifice se compose d'un grand corps de bâtiment à 2 étages, en façade, avec éclairage bilatéral, terminé par deux pavillons plus élevés et d'une aile en retour; grande cour intérieure pour les récréations, et cours latérales d'isolement.

Profitant de la disposition particulière du sol, les architectes ont placé au sous-sol, au niveau intérieur, les préaux couverts et découverts, avec exposition au midi.

Les classes, au nombre de six, occupent le rez-de-chaussée ainsi que les services accessoires, portier, parloir, bibliothèque; une galerie basse, en encorbellement, sert de communication, tout en permettant l'éclairage aux deux faces.

Un grand vestibule d'entrée, dans le pavillon de droite, dessert les escaliers des étages et les divers services, une sortie est ménagée par le pavillon de gauche.

Le premier étage est affecté à une grande salle pour l'enseignement du dessin, elle mesure une superficie de 300 mètres



et une hauteur de 7 mètres; elle est largement éclairée, verticalement sur les deux façades et de plus par des lucarnes et de grands châssis dans la partie apparente du comble.

Enfin les deux pavillons et le bâtiment en aile contiennent en deux étages les appartements demandés.

La situation favorable de cet édifice, placé dans un des plus beaux quartiers de la ville, en bordure sur le quai de la Loire et sur une grande place ornée de deux monuments importants, le musée et l'hôtel de ville, a permis de lui donner un caractère architectural un peu au-dessus de sa destination.

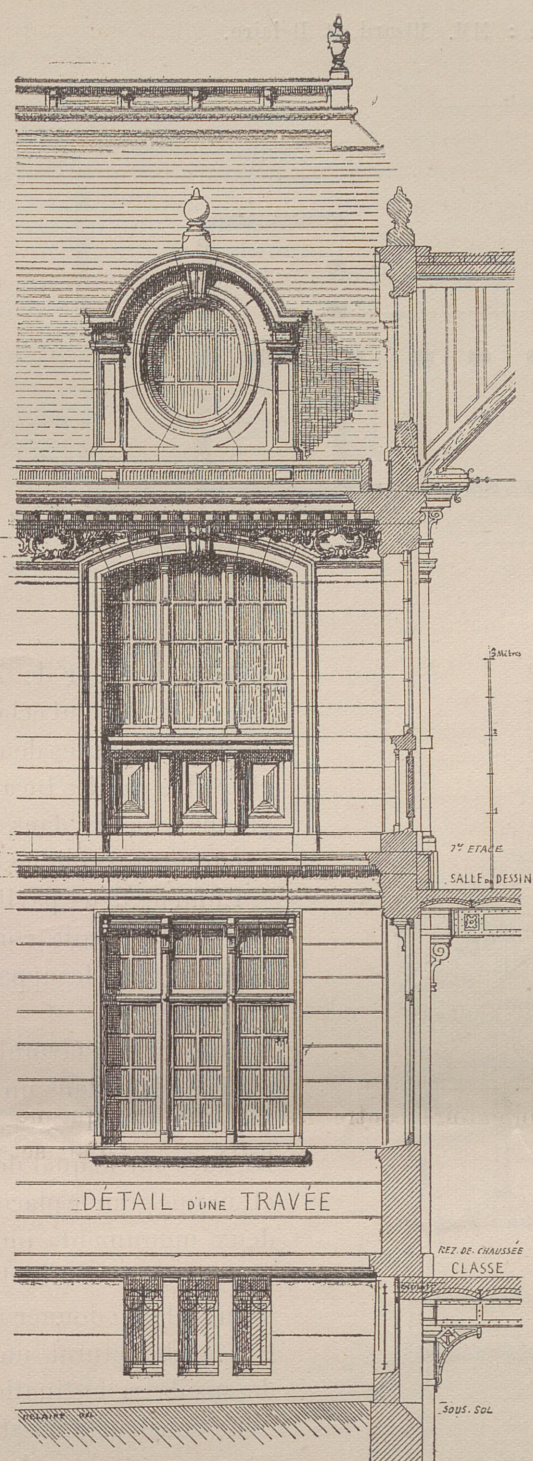
La construction est tout entière en matériaux de choix, et traitée avec le plus grand soin.

La façade principale est en pierre de taille avec appareil réglé de hauteur : on a employé pour les soubassements

la roche dure de Chauvigny Fontaine-du-Breuil; en élévation les bancs royaux de Lavoux et de Chateaugailard.

Pour les façades sur cour, les piles ont été construites en roche de Bonnillet, sur une première assise en granit d'Angers, les parties supérieures en banc royal et moellons piqués. Les murs intérieurs en pierre tendre de Bourré et en briques de Monnaie.

Les planchers en fer sont composés de poutres principales en tôle et cornières, calculées d'égale résistance, assemblées avec les cours de solives en fer à I parallèles aux façades. Au plancher haut du sous-sol, les poutres, soulagées par de fortes consoles en tôle découpée, soutiennent avec un porte-à-faux de 2^m75 la galerie suspendue des classes. Tous les hourdis



sont en voûtains de briques et ciment. Les fondations ont présenté de grandes difficultés, elles ont exigé des travaux considérables; le bon sol étant à près de 7 mètres en contrebas du sol intérieur des cours, les fouilles ont dû être exécutées dans l'eau, avec blindages jointifs; des piles en moellons durs, reliées par des arcs, ont été construites aux points d'appui principaux, elles reposent sur une basse fondation en béton hydraulique.

(A suivre.)

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Mémoire. — Timbre.

Ayant reçu de l'administration des domaines un avis d'avoir à acquitter une amende qui m'a été infligée pour avoir réglé un mémoire de plomberie sur papier non timbré, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me donner votre avis à ce sujet.

L'administration me donne huit jours pour acquitter cette amende qui est de 67 fr. 55.

Réponse. — Voici ce que nous avons déjà écrit à ce sujet :

On nomme mémoire le détail des ouvrages faits ou des marchandises livrées par un entrepreneur pour le compte d'un propriétaire. Le mémoire contient, en même temps que la désignation des travaux exécutés, l'estimation de ces travaux; cette estimation est basée ou sur un bordereau de prix connu d'avance, ou sur la série officielle de la région ou de la localité, ou sur les prix ordinairement alloués s'il n'y a ni bordereau déterminé, ni série locale ou régionale.

En somme, les mémoires des travaux exécutés par les entrepreneurs ne sont autre chose que des factures détaillées ordinaires. Le mémoire produit, comme la facture, appartient au propriétaire, qui a le droit, en conséquence, d'en faire opérer la vérification et le règlement par un architecte, s'il le juge utile.

Lorsque le règlement est effectué, le mémoire doit être communiqué à l'entrepreneur afin que celui-ci puisse, en connaissance de cause, l'accepter ou produire une réclamation. Le règlement étant opéré sur le mémoire, la disparition du mémoire ferait perdre au propriétaire le travail de règlement auquel s'est livré l'architecte; il est donc nécessaire que le propriétaire ne se dessaisisse pas du mémoire; c'est pourquoi il est d'usage que l'entrepreneur prenne connaissance ou copie sur la minute du mémoire, soit chez le propriétaire, soit chez l'architecte du propriétaire, du règlement dudit mémoire.

Lorsqu'il y a désaccord sur le règlement du mémoire, il y a lieu, pour l'entrepreneur, d'assigner le propriétaire en paiement. L'expertise est généralement nécessaire.

Les mémoires des travaux exécutés pour le compte des particuliers doivent-ils être faits sur papier timbré? L'administration de l'enregistrement et des domaines a maintes fois soutenu l'affirmative. Cette question mérite donc d'être examinée.

C'est sur l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII que s'appuie l'administration; examinons cette loi :

« Le conseil des Cinq-Cents..., considérant que le bon ordre et les besoins du Trésor public sollicitent une prompte revision des lois existantes sur le timbre des papiers destinés aux actes et registres, et de nouvelles mesures pour assurer la perception de cette contribution,

« Déclare qu'il y a urgence.

« Le conseil, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante : Titre I. De l'établissement et de la fixation des droits..... Titre II. De l'application des droits..... Titre III. Des actes et registres non soumis à la formalité du timbre.... Titre IV. Des obligations respectives des notaires, huissiers greffiers, secrétaires des administrations, arbitres et experts, des diverses autorités publiques, des préposés de la régie et des citoyens; et peines prononcées contre les contrevenants. Le titre V et dernier est intitulé : *Des dispositions particulières*; le dernier article du titre V, qui est l'article 39, est ainsi conçu :

« Toutes lois et dispositions d'autres lois sur le timbre des actes civils et judiciaires et des registres, sont et demeurent abrogées pour l'avenir, et à compter de la publication de la présente. »

Ainsi, la loi du 13 brumaire an VII de la République une et indivisible, ne vise que les actes et registres, comme dit le considérant qui précède le titre I; en somme, on peut dire que cette loi ne s'applique qu'aux actes authentiques et à leurs copies, qu'aux actes des officiers ministériels et à leurs expéditions, qu'aux pièces de procédure devant les tribunaux, qu'aux conventions régulièrement contractées entre particuliers, sous signature privée, quelle que soit leur nature. — S'il pouvait y avoir

quelque doute dans l'explication qui précède, nous invoquerions l'application de la loi elle-même, telle qu'elle est faite depuis sa création ; nous justifierions que jamais les mémoires des particuliers n'ont été soumis au droit de timbre, et nous mettrions au défi l'administration elle-même de prouver que, depuis brumaire an VII de la République une et indivisible, les mémoires des entrepreneurs de bâtiments relatifs à des travaux civils se sont faits et se font sur papier timbré.

Il est vrai que l'article 12 contient ce paragraphe :

Et généralement tous actes et écritures, extraits, copies et expéditions, soit publics, soit privés, devant ou pouvant faire titre ou être produits pour obligation, décharge, justification, demande ou défense ; — et c'est sur ce paragraphe, qui est purement et simplement une désignation très générale des actes et écritures, soit publics, soit privés, assujettis au droit du timbre, que l'administration se fonde pour infliger une amende à un architecte qui a dressé le mémoire des travaux exécutés par un entrepreneur sur papier libre ?

Un mémoire est-il un acte ? Non.

Un mémoire est-il un contrat ? Non.

Un mémoire est une convention ? Non.

Un mémoire est-il un procès-verbal dressé par un agent ayant qualité pour verbaliser ? Non.

Un mémoire est-il un document ayant une valeur intrinsèque ? Prouve-t-il quelque chose ?

Cette nomenclature de travaux ou de fournitures faites, que l'on nomme mémoire, et qui n'est généralement pas signée par l'entrepreneur dans les travaux particuliers, peut-elle être confondue avec les actes dont parle le conseil des Cinq-Cents, en ces termes, dans la loi du 13 brumaire :

« Considérant que le bon ordre et les besoins du Trésor public sollicitent une prompte revision des lois existantes sur le timbre des papiers destinés aux actes. »

Qu'est-ce donc qu'un mémoire ? Nous l'avons dit : le détail des ouvrages faits ou des marchandises livrées par les entrepreneurs pour le compte des propriétaires ; un état détaillé des sommes dues, selon l'entrepreneur, pour l'exécution de certains ouvrages. Tous les fournisseurs produisent des mémoires, le boulanger et le boucher ont les leurs tout comme le tailleur ; l'apothicaire a les siens, et ce ne sont pas les plus modérés, s'il faut en croire le proverbe. — Pourquoi les entrepreneurs des divers corps du bâtiment ne produiraient-ils pas aussi des mémoires, sans être assujettis au timbre ?

D'ailleurs le titre IV de la loi sur le timbre, du 13 brumaire an VII, dans lequel sont spécifiées les amendes, contient une seule disposition sur laquelle l'administration peut s'appuyer pour justifier sa prétention ; cette disposition, inscrite dans le troisième alinéa, explique que l'amende sera de 30 francs pour chaque écrit sous signature privée fait sur papier non timbré. Or, nous avons suffisamment justifié que le mémoire n'est pas écrit sous signature privée.

De plus, l'article 30 de la loi dit en propres termes : *Les écritures privées qui auraient été faites sur papier non timbré, sous contravention aux lois du timbre quoique non comprises nommément dans les exceptions, ne pourront être produites en justice sans avoir été soumises au timbre extraordinaire ou au visa pour timbre, à peine d'une amende de 30 francs outre le droit du timbre.*

Ainsi, la loi du 13 brumaire an VII ne vise que les écritures privées à produire en justice et que les actes privés dénommés écritures privées. On peut donc faire des écritures privées sur papier non timbré, sans contrevenir aux lois sur le timbre,

quoique ces écritures privées ne soient pas comprises nommément dans les exceptions.

Quant aux mémoires ou factures non signés et non acquittés, la jurisprudence est unanime pour donner à la loi du 13 brumaire an VII l'interprétation que nous avons essayé de faire prévaloir dans notre discussion.

Nous pouvons d'ailleurs citer les paroles de M. l'avocat général Blanche, devant la Cour de cassation, à propos de l'arrêt rendu le 28 juillet 1868, lequel a cassé, sans contredire notre théorie, le jugement du tribunal de Bayonne du 20 février 1866, par le motif que ce jugement avait poussé l'immunité jusqu'aux factures signées et acquittées.

Voici ce que disait M. l'avocat général Blanche : « Si la facture n'était pas acquittée, nous reconnaissons qu'il serait difficile de faire rentrer l'écrit parmi ceux qui sont assujettis au timbre par l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII, comme devant ou pouvant faire titre ou être produits pour obligation, décharge, justification, demande ou défense. »

La Cour de cassation n'a rien fait qui puisse atténuer la portée de ces paroles.

Dans le même sens (trib. de Bayonne, 20 fév. 1866 ; D. 1868 ; trib. de Saint-Girons, 10 août, 1847 ; trib. de Nancy, 15 déc. 1869, D. P. 1871 ; trib. de la Seine, 24 janv. 1762 ; trib. de la Seine, 19 avril 1873).

Voir dans le même sens encore, la note de l'article sur le jugement de Bayonne de 1866 (D. P. 1868. 1. 401).

Le jugement du tribunal civil de la Seine du 24 janvier 1862, spécifie notamment :

« Le tribunal : Attendu que rien ne prouve que les mémoires de travaux soient signés par les entrepreneurs et les architectes qui les ont réglés ; que, fussent-ils signés, ils n'auraient aucune force obligatoire contre les propriétaires qui ne les ont pas signés ; qu'ils n'ont point le caractère d'un acte sous seing privé ;

« Attendu que l'huissier Metivier, en relatant dans les procès-verbaux d'offres réelles le fait de mémoires en demande réglés par les architectes, sans autres énonciations, ne s'en réfère qu'à de simples renseignements..... » (*Dictionnaire de la propriété bâtie*, Ravon et Collet-Corbinière, V. 3. p. 200.)

Le secrétaire du Comité de Jurisprudence
HENRI RAVON, architecte.

HOTEL DE VILLE DE VALENCE

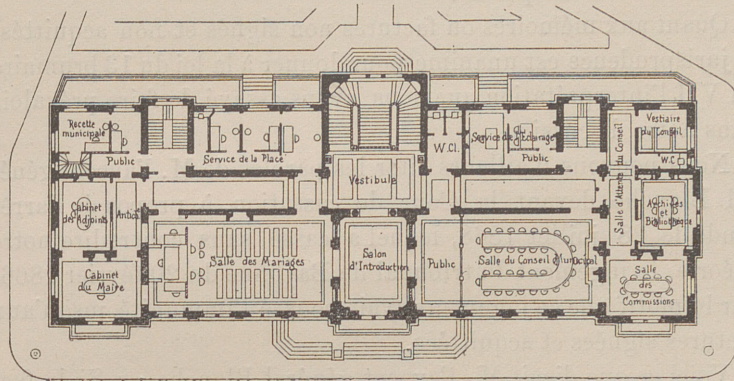
(Voyez pages 401 et 411.)

Nos gravures précédentes ont permis de se rendre compte du côté artistique des projets primés par le jury de Valence. Les plans que nous reproduisons maintenant vont nous éclairer sur les dispositions adoptées par les concurrents, et nous montrer que ce concours avait été très sérieusement étudié par nos confrères qui avaient envoyé au concours des projets d'une réelle valeur.

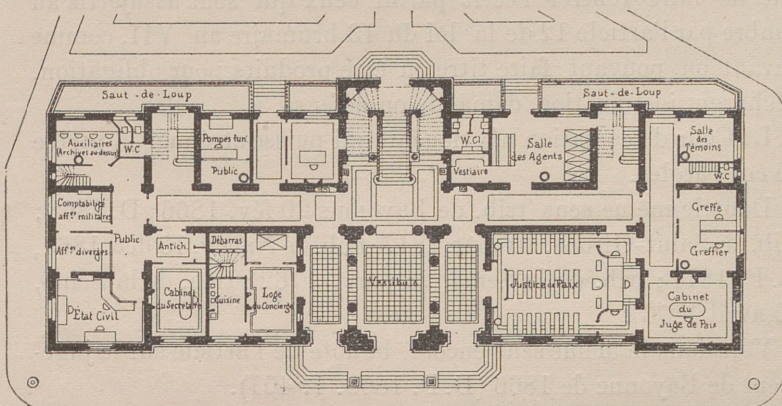
Le plan de MM. Bertsch-Proust et Bichoff est rectangulaire, sauf un petit décrochement sur la façade postérieure pour agrandir la cage de l'escalier. Cette disposition très simple facilite la distribution intérieure et les communications entre les différents services.

Les services principaux et les pièces de réceptions et d'apparat sont en façade, et placées côte à côte, de manière qu'au

Concours de Valence. — Projet de MM. Bertsch-Proust et Bichoff.



Plan du 1^{er} étage.



Plan du rez-de-chaussée.

premier étage on puisse les réunir pour ne former qu'une vaste salle de fête.

Derrière se trouve l'inévitable galerie qui dessert tous les bureaux. Comme il est presque impossible de trouver une autre disposition, le mieux est de donner le plus de lumière possible à ce long couloir. Les auteurs y ont réussi en prenant jour sur les cages des trois escaliers, qui eux sont bien éclairés.

Ce projet, très bien conçu, possède des dégagements vastes et commodes.

(A suivre.)

CONSTRUCTION DES HOPITAUX

ET DES HOSPICES

SALLES DE MALADES. — (Voyez pages 418)

Quand on a déterminé le volume d'air par lit d'une salle de malades, ainsi que le nombre de lits, il faut arrêter les dimensions du plan et de la coupe. Il est bien entendu que selon la nature des maladies que l'on doit soigner, le nombre de lits et le cube d'air doivent varier.

Coupe de la salle. — Le lit de malade a 2 mètres de longueur; la tête ne doit pas s'appuyer contre le mur mais pour faciliter le nettoyage et l'aération, il faut laisser entre chaque lit et le mur de façade une distance de 25 à 30 centimètres. Si on donne à la salle une largeur de 8 mètres il restera un passage central de 3^m50 et cette dimension est très suffisante. Pour augmenter le cube d'air on peut porter la largeur à 9 mètres. Cette disposition augmente un peu le prix de revient de la charpente. De plus, quand on laisse au milieu de la salle un passage trop grand, l'administration est quel-

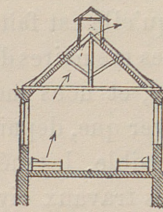


Fig. 6.

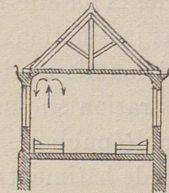


Fig. 7.

quefois amenée à y faire placer des brancards provisoires, ce qui diminue dans de notables proportions le cube d'air de la salle. Il est difficile de blamer sévèrement les directeurs qui mettent dans une salle un lit supplémentaire pour recueillir un malheureux. Mais on installe souvent des lits provisoires et on n'en retire que très rarement. Les salles s'encombrent lentement, et les conditions sanitaires de l'hôpital deviennent de plus en plus mauvaises.

La hauteur de la salle doit être proportionnée à sa largeur.

Le chiffre de 5 mètres représente à peu près la moyenne adoptée dans les hôpitaux existants. On peut diminuer un peu la hauteur pour les services où l'on traite des maladies peu dangereuses : mais il ne faut guère descendre au-dessous de 4^m50. Pour les salles exigeant un grand cube d'air on adopte souvent une plus grande hauteur.

Il ne faut pourtant pas dépasser 7 ou 8 mètres : car tout ce qui se passe dans les zones supérieures est presque étranger au malade qui n'en profite pas directement. On a souvent constaté ce fait, quand on a été forcé de mettre des malades ou des blessés dans des églises à nefs très élevées, tous les dangers qui résultent de l'encombrement faisaient sentir leurs effets bien avant que le volume d'air ne soit réduit par le nombre des malades à 70 ou 80 mètres cubes par lit. Si les salles sont trop hautes on ne peut plus se fier au chiffre du cube d'air.

Dans les anciens hôpitaux, les plafonds étaient horizontaux et la salle supérieure était surmontée d'un grenier. (Voir fig. 6.) Lorsque les pavillons ne contiennent qu'une salle, il y a grand avantage à supprimer ce grenier et à prolonger la salle jusqu'au hourdis de la couverture. (Voir fig. 7.) En prenant ce parti, on augmente le cube d'air de la salle, on fait l'économie d'un plancher et on ne perd qu'un grenier qui n'est guère utilisable puisqu'il est exposé aux émanations de la salle.

Cette disposition améliore de beaucoup les conditions hygiéniques en permettant une *ventilation naturelle*. En effet l'air qui a servi à la respiration du malade, est, au moment où il sort des poumons, à une température plus élevée que celle de la salle. Cet air vicié s'élève et on peut en évacuer la plus grande partie au dehors si on a eu soin de mettre au faitage des orifices de ventilation. On arrive ainsi à supprimer tous les appareils mécaniques qui devaient assainir les salles soit en aspirant de l'air vicié, soit en soufflant de l'air pur. On évite une machinerie coûteuse et d'un fonctionnement souvent difficile et on obtient pour chaque salle un système de ventilation économique, indépendant du chauffage et laissant les salles parfaitement isolées les unes des autres. Il faut de plus remarquer qu'avec le système que nous exposons, l'air vicié se rassemble naturellement aux abords de l'orifice d'évacuation; au contraire quand le plafond est horizontal l'air vicié par chaque malade vient frapper le plancher supérieur et comme il ne trouve pas de suite un orifice d'écoulement il se refroidit, retombe et se mélange

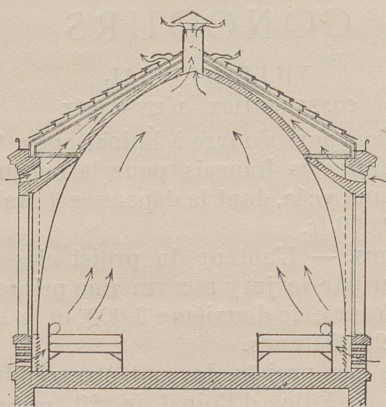


Fig. 8.

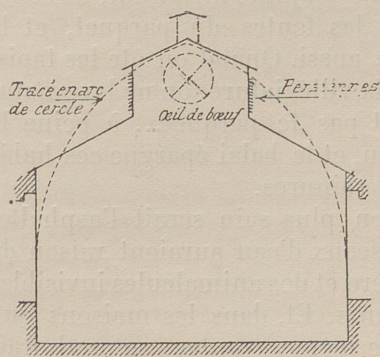


Fig. 9.

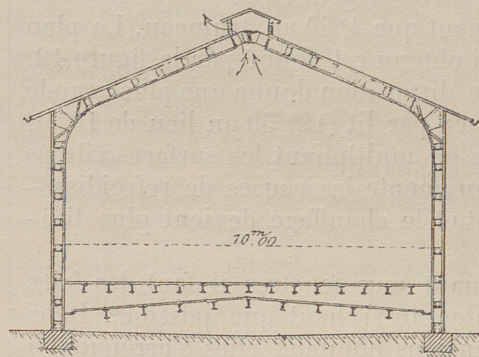


Fig. 10.

complètement à l'air de la salle. La ventilation naturelle ainsi obtenue expulse donc la plus grande partie de l'air vicié au moment même où il se produit tandis qu'avec la ventilation mécanique employée autrefois on extrayait de la salle un mélange d'air pur et d'air vicié et il fallait par suite aspirer une bien grande quantité de ce mélange pour maintenir l'atmosphère de la salle au même degré de pureté.

Il y a là un excellent moyen d'améliorer de beaucoup les conditions hygiéniques des salles supérieures des anciens hôpitaux : il suffit de supprimer le plancher du grenier et de percer des orifices de ventilation dans le faitage.

Si on examine de plus près le profil de la salle, on voit que la forme indiquée par la figure 7 présente un défaut. Le mouvement ascendant de l'air vicié se fait mal dans l'angle formé par la couverture et par le mur de face, il y a stagnation et il faut amortir cet angle par un arc de cercle d'un rayon suffisant. La meilleure disposition que l'on puisse adopter consiste à donner à la salle la section ogivale représentée par la figure 8.

On doit cette forme ogivale à M. Tollet, un de nos ingénieurs les plus éminents qui a employé la plus grande partie de sa carrière à étudier la construction des hôpitaux et qui a beaucoup contribué à faire adopter les pavillons isolés ne contenant qu'une salle de malades. Le système de construction qu'il préconise est certainement le meilleur au point de vue économique et au point de vue hygiénique. M. Tollet a été chargé depuis vingt ans de construire plusieurs hôpitaux très importants et actuellement il est bien rare qu'on ne s'inspire pas de ses travaux et de ses œuvres quand on doit exécuter soit en France, soit à l'étranger une construction hospitalière importante.

Depuis plus de cent ans, les hygiénistes réclamaient un mode de construction qui permit de recueillir l'air vicié à la partie haute de chaque salle et de l'expulser aussitôt sans employer des moyens trop compliqués. On demandait l'établissement d'un lanterneau sur toute la longueur de la salle, ce qui donne le profil de la figure 9 (trait plein). Comme on ne pouvait adopter cette disposition que pour l'étage supérieur, on condamnait dès cette époque les pavillons avec salles de malades superposées,

La forme ogivale représentée en trait pointillé sur la même figure présente des avantages considérables. La construction est simplifiée, les angles A, B, C, disparaissent, l'évacuation d'air se fait par le faitage même, au lieu de se faire latéralement. Il est, d'ailleurs, inutile d'ouvrir le faitage sur toute sa longueur. Il suffit de mettre un tuyau de 30 centimètres de diamètre tous les 8 ou 10 mètres, pourvu que l'on crée dans

le sens du grand axe de la salle un courant d'air longitudinal. On perce au sommet des pignons deux œils-de-bœuf aussi voisins que possible du faitage et on y monte des lucarnes laissant à la partie haute un orifice qui n'est fermé qu'exceptionnellement par les plus grands froids.

L'évacuation de l'air vicié par le haut de la salle est bien supérieure au système d'évacuation par des orifices placés près du plancher. Aujourd'hui, il est hors de contestation qu'il faut adopter la forme en voûte pour les salles de malades et dans presque tous les hôpitaux récents, on a employé soit la forme ogivale de M. Tollet, soit des modifications plus ou moins heureuses de ce type.

Nous aurons l'occasion de donner les coupes de salles de malades, construites depuis quelque temps en Allemagne, en Amérique ou en Angleterre, et nous verrons que l'on cherche partout à se rapprocher de la forme ogivale. Aux États-Unis, on emploie très souvent un profil formé d'une ogive surmontée d'un lanterneau où l'on élève artificiellement la température au moyen d'une batterie de tuyaux chauffés par la vapeur.

Ce calorifère, installé sur le toit, est inutile pour activer la ventilation, et le mouvement naturel d'ascension de l'air chaud suffit pour renouveler l'atmosphère de la salle.

La figure 10 donne la coupe d'un des pavillons installés par la maison André à l'hôpital Trousseau. On n'a pas adopté franchement la forme ogivale, mais on a obtenu à peu près le même résultat en amortissant l'angle par un arc de cercle de grand rayon. Quand nous parlerons des services d'isolement nous reviendrons sur ce pavillon qui contient des dispositions extrêmement ingénieuses.

Disposition en plan de la salle des malades. — On place généralement 2 lits par trumeau de manière à ce que chaque malade ait un des côtés de son lit éclairé et l'autre côté dans l'ombre.

En donnant 1^m20 aux fenêtres et 3^m20 aux trumeaux on obtient pour une salle de 20 lits la disposition donnée par la figure 11 extraite du rapport de M. Rochard. La largeur de 3^m20 donnée aux trumeaux ne laisse entre les lits qu'un espace de 1^m25 qui est strictement suffisant.

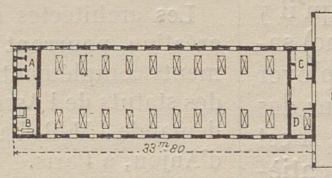


Fig. 11.

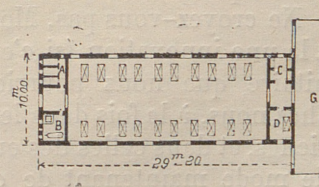


Fig. 12.

On peut aussi placer une fenêtre de 1 mètre de largeur entre chaque lit en ne donnant que 1^m60 au trumeau. Le plan ainsi obtenu est donné par la figure 12. Cette disposition donne une plus grande surface par lit (12^m50 au lieu de 10^m), mais en multipliant les surfaces vitrées on augmente les causes de refroidissement et le chauffage devient plus difficile.

Quant aux fenêtres il faut les faire monter aussi haut que possible. Dans les anciens hôpitaux elles s'arrêtaient à 40 ou 45 centimètres du plafond. Avec le système des fermes ogivales on leur donne généralement une hauteur de 4 mètres. Le mur d'allège doit être très peu élevé : 40 ou 50 centimètres suffisent.

(A suivre.)

L. BORNE.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous avez écrit l'an dernier, au cours de cette interminable et interminée discussion entre architectes et ingénieurs que j'avais innocemment soulevée, que vous me sauriez gré de vous communiquer mes « méditations architecturales ». Ce n'est pas absolument de cela que je viens vous entretenir, bien que la plume m'ait terriblement démangé tout le temps que vous avez discuté le diplôme d'architecture, mais quoiqu'un de mes antagonistes m'ait fait jadis l'honneur de me prendre pour un homme, je ne suis qu'une femme et me suis dit que je ne devais rien écrire dans ce débat, sous peine de ressusciter l'ancienne querelle.

Non, il s'agit de quatre lignes que j'ai lues dans le *Sanitary Engineer*, de New-York, et que je vous communique, pour le cas où vous ne recevriez pas cette publication, parce qu'il me semble que l'idée est bonne.

Dans une note sur « l'asphalte dans la construction », lue récemment devant la Ligue des étudiants architectes de Brooklyn, M. Boorman a dit que M. Théophile Chandler, architecte de Philadelphie, se servait d'asphalte au lieu de parquet, à chaque étage d'une grande maison à appartements; on posera les tapis sur l'asphalte, en les assujettissant à d'étroites bandes de bois posées contre les cloisons quand on étendra l'asphalte.

Ne croyez-vous pas, Monsieur qu'il y a là une innovation (si c'en est une) sanitaire que nous pourrions employer chez nous, à la fois dans les maisons des riches, et dans celles des ouvriers? Il est de mode maintenant de couvrir entièrement les parquets de tapis, ce qui n'empêche pas les horribles microbes,

dont la théorie pastorienne nous a fait un fantôme toujours menaçant, de se loger dans les fentes du parquet, et la poussière aussi. Quand on ôte les tapis, pendant la villégiature, on ne lave naturellement pas le parquet... à peine le frotte-t-on, et le balai épargne ces habitants des rainures.

Combien plus sain serait l'asphalte, où trois seaux d'eau auraient raison de la poussière et des animalcules invisibles et terrifiants. Et, dans les maisons ouvrières, ce même avantage se produirait en évitant les fentes du carrelage, le bris des carreaux; sans compter que l'asphalte garderait moins l'humidité et les taches que les carreaux. Il n'y a que le petit bourgeois, celui qui reste l'été à Paris (et encore pourrait-il couvrir son asphalte de nattes) ou qui n'a pas le moyen de se payer des tapis jusque dans son antichambre, qui resterait condamné au plancher... de nos pères, et de nos microbes.

Si mon idée est juste, si ce procédé est encore inconnu, ou à peu près, en France, ouvrez-moi encore une fois vos colonnes *Ad majorem Hygeæ gloriam*, et recevez, en tout cas, l'assurance de la considération très distinguée

D'UNE DE VOS LECTRICES.

UNION SYNDICALE

DES ARCHITECTES FRANÇAIS

On nous communique l'avis suivant :

Sous le titre ci-dessus est en voie de formation, une association à laquelle sont conviés de faire partie tous les architectes qui rempliront les conditions suivantes :

1° Déclarer par écrit vouloir faire partie du Syndicat et en respecter les statuts;

2° Etablir d'une façon précise qu'on exerce la profession d'architecte, et ce par telles références que le candidat jugera suffisantes;

3° Jouir de ses droits civiques et politiques.

Le jour de la première réunion de l'assemblée générale, tous architectes ayant rempli ces conditions d'admission, seront membres de droit du Syndicat, et dits : *Maîtres d'œuvres*.

Le Syndicat établit comme principe primordial la liberté de la profession d'architecte.

Il a pour but de créer un centre d'action devant contribuer au développement de l'art et à la défense des intérêts particuliers des adhérents.

Les architectes qui s'intéressent à cette création, pourront obtenir tous renseignements complémentaires, avec un exemplaire des statuts de l'Association, en en faisant la demande à M. R. Barraud, architecte, 5, quai d'Anjou, à Paris.

CONCOURS

VILLE D'ÉPINAL
CONSTRUCTION D'UN LYCÉE

Un Concours s'ouvre à Épinal entre tous les architectes français pour la construction d'un Lycée, dont la dépense est évaluée à 1,830,000 fr.

Primes. — L'auteur du projet classé le premier par le jury recevra une prime de 5,000 francs, le deuxième 3,000, et le troisième 2,000 francs.

Tous les projets devront être rendus à l'Hôtel-de-Ville d'Épinal le 20 septembre prochain, délai de rigueur.

Pour recevoir le programme du Concours, s'adresser à M. le maire d'Épinal.

DOSSIER DES CONCOURS

Un concours a été ouvert par la ville de Provins pour la construction d'un marché couvert. Ce concours expirait le 1^{er} mai. Depuis, personne n'en a eu de nouvelles. Les réclamations des concurrents, comme nos lettres à la municipalité, sont restées sans réponse. Nous devons ajouter que des bruits fâcheux circulent sur la manière dont la ville de Provins entend terminer l'affaire. On voudrait, paraît-il, se dispenser de donner les primes promises, et ne tenir aucun compte des envois de concurrents qu'on a dérangés inutilement. Nous espérons encore que ces rumeurs ne sont pas fondées, et qu'un jugement à bref délai viendra rendre à ce concours toute la correction désirable.

NOUVELLES DÉPARTEMENTS

Mission en Roumanie. — M. Revoil, architecte diocésain à Marseille, est appelé comme conseil par le gouvernement roumain.

A cette occasion, le gouvernement français a chargé M. Revoil d'une mission en Roumanie.

PARIS

Le mur d'enceinte de Paris. — On annonce qu'une délégation de la députation de la Seine doit se rendre le 27 courant chez M. le Ministre de la Guerre, pour l'entretenir de la question du mur d'enceinte de Paris et des servitudes militaires.

Cette délégation se composera de MM. Jacques, Mesureur, Emile Ferry et Berger.

Les bâtiments de l'Exposition. — La conservation d'une partie des bâtiments du Champs-de-Mars étant aujourd'hui chose décidée, on va se mettre immédiatement au travail pour assurer la solidité de ces constructions. En ce qui concerne spécialement le dôme central, œuvre de M. Bouvard, certains remplissages qui n'avaient été faits qu'à titre provisoire, seront remplacés par de nouveaux ouvrages à titre définitif.

Une grille en fer, sorte de treillage de un mètre trente de hauteur, enfermera le Champ-de-Mars.

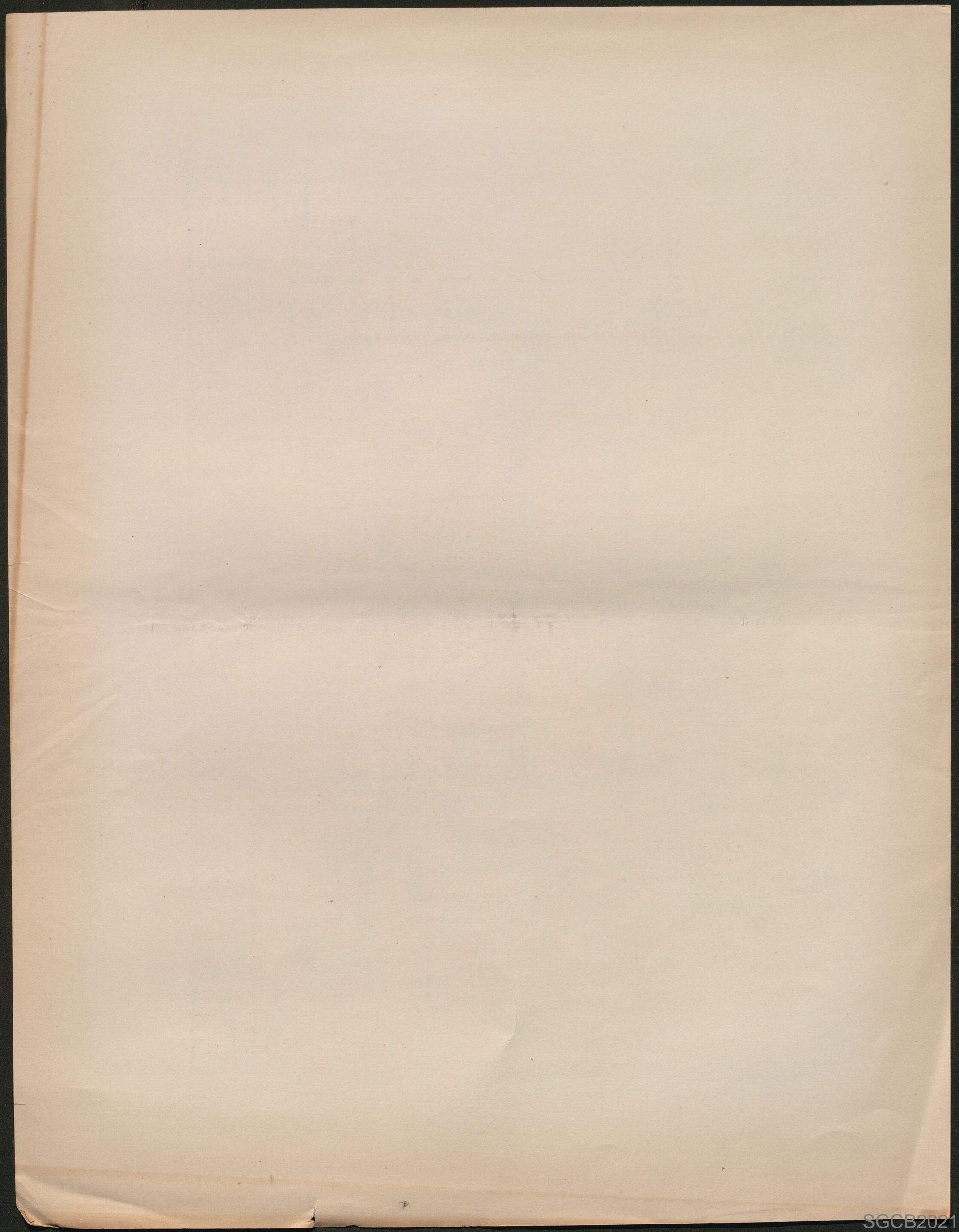
On estime à deux millions la dépense qu'entraîneront ces divers travaux.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

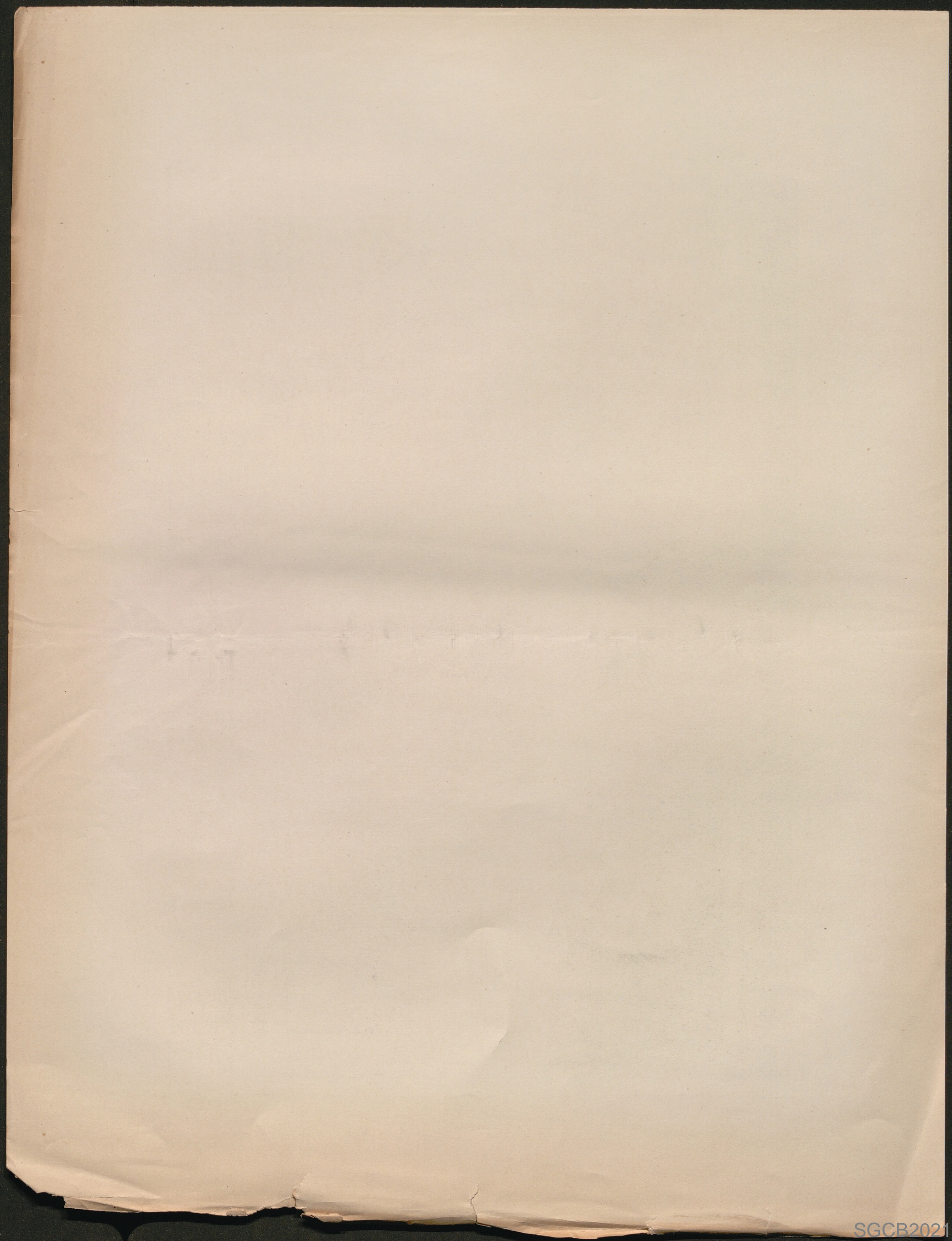


ECOLE DU MUSÉE, A TOURS - ARCH. M. DELAIRE





LA SECTION SUISSE A L'EXPOSITION DE 1889 - ARCH. M. FIVAZ



PRIX COURANT LÉGAL DES MARCHANDISES EN GROS

SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises, assermentés
au Tribunal de Commerce de la Seine.

Cours du 14 au 21 juin 1890

SUCRES		BLANC N° 3	ROUX, BASE 88°	ROUX ACQUITTÉS	STOCK	RAFFINÉS	
1890		les 100 k. nets	les 100 k. nets	BASE 88° les 100 k. nets	DES SUCRES INDIGÈNES A PARIS	BONNE SORTE	BELLE SORTE
		les 100 k. nets	les 100 k. nets	les 100 k. nets		les 100 k. nets	les 100 k. nets
Lundi...	16 juin ..	34 .. à 33 75	31 25 à ..	83 75 à ..	79.253	103 50	104 50
Mardi...	17 — ..	34 .. à ..	31 25 ..	83 75 ..	78.414	103 50	104 50
Mercredi	18 — ..	34 .. à ..	31 25 ..	83 75 ..	77.322	103 50	104 50
Jeudi...	19 — ..	34 .. à ..	31 30 ..	84 ..	77.162	103 50	104 50
Vendredi	20 — ..	34 25 à ..	31 30 ..	84 ..	75.867	103 50	104 50
Samedi..	21 — ..	34 25 à 34 50	31 30 ..	84 ..	74.816	103 50	104 50
Cote moyenne de la semaine		34 083	31 375	83 875			

HUILES (les 100 kilogrammes hors barrière.)	COLZA D'EUROPE		LIN BRUTE	ESPRITS FINS 4 ^e qualité, 90° non logé, ent. Paris.	COTE OFFICIELLE l'hectolitre	STOCK DE PARIS pipes	
	BRUT TOUTS FUTS	ÉPURÉ EN TONN.	TOUTS FUTS				
1890	les 100 k.	les 100 k.	les 100 kil	1890			
Lundi...	16 juin ..	70 ..	80 ..	57 ..	Lundi... 16 juin	36 50 à ..	16.250
Mardi...	17 — ..	69 50	79 50	57 ..	Mardi... 17 —	36 ..	16.250
Mercredi	18 — ..	70 ..	80 ..	57 ..	Mercredi. 18 —	36 ..	16.200
Jeudi...	19 — ..	70 50	80 50	57 ..	Jeudi... 19 —	36 ..	16.150
Vendredi	20 — ..	70 50	80 50	57 ..	Vendredi. 20 —	35 75	16.050
Samedi..	21 — ..	70 ..	80 ..	57 ..	Samedi.. 21 —	36 ..	15.925

COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX		Ach.	Vend.
Paris, le 23 juin 1890.		fr. c.	fr. c.
Lingots or, très fin, kil. 3,434 fr. 44 à 1000/1000.....	pair.	2
Arg. fin, le kil. 218.89 à 1,000/1000, perte
Argent fin à Londres.....
Quadruples espagnols.....	80 50	80 70	..
— colomb. et mex.....	80 50	80 70	..
Piastres mexicaines.....	3 70	3 95	..
Souverains anglais.....	25 18	25 25	..
Banknotes.....	25 30	25 33	..
Aigles des États-Unis.....	25 60	25 80	..
Guillaume (20 marks).....	24 50	24 60	..
Impériales (Russie).....	20 50	20 60	..
Couronnes de Suède.....	27 50	27 60	..
Duc. d'Autr. k. 3,388 83.....	pair.
Piastres.....	43 3/4
Lires italiennes.....	1/8	0/0	..
BILLETS DE BANQUE			
Anglais.....	1 23
Allemands.....	1 99
Autrichiens.....	2 46
Russes.....	2 08
Hollandais.....	3 ..	0/00	..
Belges 3 0/00.....	1 36	0/0	..
Suèdois.....	5 10
Américains.....	1/2	0/0	..
Italiens.....	1/2	0/0	..
Suisses.....	1/2	0/0	..

Le comptoir LYON-ALEMANT achète ainsi qu'il suit les matières précieuses:

MATIÈRES D'OR	
Vieux Paris.....	250
Boîtes monnes et tabatières.....	250
Or plein.....	242 à 245
Or creux.....	235 à 240
Jaseron.....	235
MATIÈRES D'ARGENT	
Vieux Paris.....	..
Coq.....	..
Nouveau.....	..
2 ^e Titre.....	..
Platine..... le gramme	1 70
Lingots d'or.....	pair
Lingots d'argent doré, perte.....	..
Piastres du Chili et Pérou.....	..

FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts)			
	1890	1889	1888
Lundi.. 16 55 25 à 55 50	52 50 à 53 ..
Mardi.. 17 55 25 ..	54 50	54 75	..
Mercredi.. 18 55 75 55 50	54 25	54 50	52 25 ..
Jeudi.. 19 56 ..	56 55	54 ..	54 25 52 25 ..
Vendredi.. 20 56 25 56 50	53 75	54 ..	52 25 52 50
Samedi.. 21 56 75 57 ..	54 ..	54 25	52 25 52 50

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)			
Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.....	63 75
Suif fondu 44° enfûté, de toutes provenances.....	64
Acide stéar. rue de saponification.....	400 ..	405
Acide stéarique de distillation.....	95 ..	100
— oléique de saponification.....	58 ..	à
— de distillation.....	54 ..	à
Glycérine brute 25° de saponification.....	85 ..	à 95

MÉTAUX — 21 juin			
A l'ACQUITTÉ, les 100 kilos.	1890	Cours de la sem. préc.	Cours de la sem. corres. de 1889 1888
Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre	157 50	157 50	112 50 210 ..
Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre.	152 50	152 50	107 50 205 ..
Cuivre en lingots et plaques.	160 ..	160 ..	115 .. 197 50
— Best Selected.....	163 ..	163 ..	118 75 202 50
— Minéral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu	117 50 180 ..
Étain Banca liv. Hav. ou Par.	258 75	260 ..	247 50 220 ..
— Billiton.....	255 ..	255 ..	243 75 217 50
Étain Détroits.....	232 50	233 75	140 .. 215 ..
— Australie..... 217 50
— Angl. de Cornouailles, liv. Havre ou Rouen.	253 75	255 ..	241 25 227 50
Plomb provenances diverses, marque ord. liv. Havre.	34 ..	33 50	31 75 31 50
Id. id. liv. Paris.	34 75	34 25	32 75 32 50
Zinc de Silésie .. liv. Havre.	62 ..	61 50	48 25 42 50
— Autres bonnes marq. —	61 50	61 ..	48 .. 42 ..
— Paris.....	61 50	61 ..	48 25 42 50

MATIERES PREMIERES ET PRODUITS CHIMIQUES (Allemagne) et (Autriche)
(Place de Hambourg) (Place de Vienne)

Cours du 23 avril au 16 juin 1890 (divers changements à partir du 9 juin 1890).

Cours nominal des monnaies allemandes = le mark (m) vaut 1 fr. 25,
le pfening (pf.) vaut 0,025 = le florin (fl) vaut 2 fr. 50, le kreutzer (kr) vaut 0,025.

	ALLEMAGNE			AUTRIC.		
	Hambourg		Vienne	Hambourg		Vienne
	M. Pf.	M. Pf.		M. Pf.	M. Pf.	
Acide citrique anglais.....	1 kil.	3 50	3 60	2 68		
— allemand.....		3 75	4 75			
— vinaigre 40 O/O.....		7 00	7 70			
— sel brut.....	100 kil.	7 10	6 50			
— sel pur.....	1 kil.	17 20	32 20			
— nitrique, brut.....	100 kil.	30 30	45 23 50			
— pur.....		50 150	51 20			
— sulfurique anglais.....		15 20	6 50			
— pur.....		28 32	32 20			
— borique blanc pur.....		170 180	116 40			
Albumine végétale.....	1 kil.	5 50	6 50	4 20		
— animale.....		2 20	2 50	1 15		
Alcool rectifié, 0,798.....		70 80	80 40			
Alun, anglais et français.....	100 kil.	13 25	13 50			
— raffiné, sans fer.....		30 32	9 50			
— Suède.....		15 16	20 20			
Antichlore.....		25 45	22 20			
Ammoniac, suif.....		22 22	50 19			
— crist.....		55 65	30 40			
— esprit 960 (E. 0,880).....		95 97	58 24			
Antimoine brut.....		40 41	25 20			
— métal.....		50 53	38 38			
Arsenic allemand.....		58 08	47 47			
— blanc, en poudre.....		72 72	4 4			
— rouge, en morceaux.....		160 300	90 90			
Asphalte, Syrie.....		36 46	38 38			
— Amériqne.....		16 17	50 10 50			
Baryte, nitrique.....		47 48				
Benzine, bouille, gondron.....		49 50				
— pétrole 0,680.....		37 40	31 31			
Bismuth pur.....	1 kil.	16 16	17 50	10 50		
Blanc de céruse, anglais.....	100 kil.	47 47	48 48			
— hollandais.....		49 50				
Blanc de zinc.....		37 40	31 31			
Bois de teinture :						
Bleu camp.....		15 16	13 13			
Bleu domingo.....		11 60	12 12			
Jaune, turq., cub.....		11 11	13 13			
Jam et Loguina.....		11 11	11 11			
R. de Peramb.....		50 55	38 38			
Bahia.....		15 16	19 19			
Viset.....		21 25	16 50			
Santal.....		25 35	18 18			
Bicarbonate de soude.....		18 19	18 18			
Borax raffiné.....		61 62	67 67			
Brome.....	1 kil.	4 4	4 50	4 50		
Bromure de potassium.....		3 20	3 30	2 20		
Cachou, Pegu la.....	100 kil.	60 60	65 60			
— Gambir Block.....		56 50	57 48			
Camphre, brut, chin.....		170 180	135 135			
— raffiné.....		18 18	18 50			
Cantharides, russes.....	1 kil.	18 18	18 50			
— autrichiennes.....		18 18	18 50	8 50		
Carthame, Bengale.....						
Cinabre de Chine.....		5 70	5 80	2 35		
— autrich.....		105 110	74 50			
Cire, Japon.....	100 kil.	240 240	232 115			
— Carnauba.....		250 250	252 76			
— Zanzibar.....		250 251	25 25			
— Chili.....		28 30	40 17 50			
— Bengale.....		7 50	7 60	5 10		
Chlorure de chaux 100-35 O/O.....	1 kil.	4 20	5 2 50			
Chlorhydrate cristallisé.....		260 260	265 170			
Chloroforme.....		1 50	1 55	1 10		
Crème de tartre.....	100 kil.	130 130	135 81			
Créosote, huile de gondron.....	1 kil.	51 52	32 50			
Cuivre anglais.....	100 kil.	64 65	36 36			
Curcuma, Bengale.....		22 25				
— Madras.....		25 30	19 19			
— Rio-Hacho.....		110 195	135 135			
Dividivi, Maracabo.....		1 10	1 25	90 90		
— Curcuma.....		95 95	1 05 78			
— sulfureux 0,725.....	1 kil.	3 3	6 75 6			
Fer, brut, écossais.....	100 kil.					
Fer, Westph. en barres.....	100 kil.	44 75	45 12			
— Suède.....		21 21	50 8 75			
Fève de Tonka.....	1 kil.	125 125	127 8 75			
Galles, Chine.....	100 kil.	120 120	122 8 75			
— Noires.....		150 155	89 89			
Garance hollandais.....		60 60	120 60			
Glette anglaise.....		34 50	36 18 75			
Glycérine, pure, 28 B.....		125 125	150 82			
— brute, 26 B.....		100 100	120 65			
Gomme élastique fine.....	1 kil.	10 10	10 20	7 50		
Gutta-percha.....		6 6	8 50	3 25		
Huile, lin brut.....	100 kil.	42 50	43 31			
— de colon.....		50 50	50 50			
— de rave.....		66 67	42 50			
— de raff.....		74 74	50 45 50			
— térébenthine d'Amérique.....		56 60	48 48			
— de France.....		56 60	48 48			
— pétrole raff.....		47 25	47 50	24 24		
Iode double sublimée.....	1 kil.	14 50	15 9 50			
Iodure de potassium.....		12 13	7 70			
Indigo Kurpah courant.....		10 12	7 50			
— Bengale fin.....		19 20	11 11			
Jus de citron Messine.....						
Magnésie anglaise.....		70 72	38 50			
Mercur.....		3 40	3 50	1 95		
Nickel 97 O/O.....		8 50	9 5 25			
Opium Smyrne.....		22 31	21 21			
Orseille, Lima.....	100 kil.	40 40	42 40			
Oxalate.....	1 kil.	1 20	1 25	7 3		
Pierre brune, ou bioxyde de Manga- nese All.....	100 kil.			19 19		
Pierre ponce.....		14 20	10 10			
Phosphore en bâtons.....	1 kil.	5 5	5 3 40			
— amorphe.....		7 30	7 40	5 40		
Potasse kasson.....	100 kil.	46 46	46 50	32 32		
— amérie perle.....				37 50		
— hydroclanate jaune.....	1 kil.					
— rouge.....						
— Chlorate.....						
— Chrom. jaune.....						
Plomb anglais en saumon.....	100 kil.	28 40	28 50			
— Corinthien.....		24 50	24 75	18 50		
Quinine, sulfate.....		175 180	108 108			
Quinquina, Colisaya.....	1 kil.	3 3	6 5 50			
— rouge.....		10 22	13 13			
— Loxa.....		2 20	4 50	3 50		
— Maracabo.....		80 80	1 05 15 0			
Résine, Amérique, brune.....	100 kil.	9 9	9 40	8 50		
— France, raff.....		21 20	40 40			
Salpêtre, brut, Chili.....		20 50	21 18 50			
— raff.....			32 50			
Silicate de soude.....		10 10	11 8 50			
Sel d'étain, sans fer.....		90 95	90 90			
— d'oseille.....	1 kil.	1 20	1 25	76 76		
Soude, calcinée 50-52 O/O.....	100 kil.	14 14	16 11 50			
— caust. 100 O/O.....		40 40	45 17 50			
— crist.....		8 60	8 75	7 50		
Sucre de lait.....	1 kil.	3 3	3 20	2 20		
— de Saturne.....	100 kil.	74 74	76 36			
Sulfate de soude.....		7 7	7 50	5 5		
Soufre fleur.....		21 25	14 14			
Spermaceti, Angleterre.....	1 kil.	1 92	1 95	1 40		
— Amérique.....		1 92	1 95	1 25		
Stéarino.....	100 kil.	130 130	135 90			
Suif, Russie.....						
— Amérique.....		90 92	54 54			
— Allemagne.....		92 95	56 56			
Tartre jolité.....	1 kil.	3 60	3 75	2 30		
— crist.....		3 3	3 60	2 20		
Vert-de-gris.....		1 70	1 75	90 90		
— crist.....		3 3	3 21	1 85		
Vitriol, blanc.....	100 kil.	48 48	20 145 0			
— bleu.....		46 46	50 30 50			
— vert.....		6 50	7 4 60			
Zinc.....		30 30	30 50	19 50		

(Reproduction expressément interdite).

MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS CHIMIQUES

ITALIE (Place de Gènes)

(LA LIRE AU COURS)

Cours du 10 avril au 16 juin 1890.

Divers changements à partir du 9 juin 1890.

Acide citrique.....	le kil.	4 60	»	»
» muriatique.....	100 kil.	10 75	41	»
» nitrique.....	»	36	»	»
» sulfurique.....	»	12 50	43	»
Anis.....	»	70	100	»
Alun.....	»	14	»	43
Baume du Perou.....	le kil.	12	»	»
» de copahu.....	»	4	»	4 50
Bichromate de potasse.....	100 kil.	90	»	»
Borax raffiné.....	le kil.	» 65	»	»
Bois de teinture campêche.....	100 kil.	»	M	»
» de St-Domingue.....	»	14	»	15
» jaune.....	»	11	»	12
» Limet.....	»	24	»	26
» safran.....	»	18	»	20
» sandale.....	»	25	»	28
Campbre raffiné.....	le kil.	2 30	2 35	»
Cannelle.....	»	1 80	2 20	»
Cantharides.....	»	17	»	18
Carbone de Sicile.....	100 kil.	13	»	15
Cochenille.....	le kil.	3 50	3 80	»
» de Honduras.....	»	»	»	»
Colle forte.....	100 kil.	65	»	80
Crème de tartre.....	»	300	»	»
Cumin de Bari-Villatte.....	»	115	»	»
Curcuma.....	»	41	»	45
Dividivi.....	»	»	»	»
Essence de Bergamotte.....	le kil.	17	»	16
» de citron.....	»	18	»	17
» de Portugal.....	»	15	»	»
» de menthe.....	»	45	»	50
» de rose.....	l'once	1900	1800	»
» de girofle.....	le kil.	25	»	30
» d'anis.....	»	18	»	19
Girofle.....	»	2 40	2 55	»
Gomme arabique.....	»	3 80	»	»
» adragante.....	»	4	»	6 50
» élastique classique.....	»	»	»	»
» copal.....	»	2	»	2 20
» laque.....	»	1 30	1 65	»
Goudron.....	le baril.	30	»	32
Guano.....	la tonne.	300	»	350
Garance.....	100 kil.	80	»	120
Huile de coco.....	»	65	»	»
» de ricin.....	le kil.	» 65	1	»
» de lin.....	100 kil.	61	»	63
» de palme.....	»	63	»	65
Magnésie.....	le kil.	» 82	»	»
Mercure.....	»	5	»	5
Minium.....	100 kil.	42	»	43
Nitrate de potasse.....	»	52	»	53
» de soude.....	»	24	»	26
Noix muscade.....	le kil.	5	»	6
» des Indes.....	100 kil.	240	»	»
» de galles d'Alep.....	le kil.	4 50	1 40	»
» d'Istria.....	100 kil.	60	»	65
Oxyde de plomb.....	»	44	»	»
Opium.....	le kil.	30	»	40
Pétrole, Pensylvanie, en baril.....	100 kil.	63 50	»	»
»	»	60 50	»	»
Pistaches.....	le kil.	7	»	8
Poivre.....	100 kil.	195	»	200
Potasse de Toscane.....	»	50	»	55
Prussiate de potasse.....	»	136	»	150
Quinquina calisaria.....	le kil.	6	»	10
Racine d'ipécacuanha.....	»	6	»	7
» de salsepareille.....	»	4 25	5 25	»
Savon indigène blanc, 1 ^{re} qualité, le quint.....	»	55	»	54
»	»	»	»	»
» marbré bleu et rose.....	»	40	»	42
» de palme.....	50 kil.	24 50	»	32
Soude de Sardaigne.....	»	15	»	17
» de Carthage.....	»	27	»	28
» d'Alicante.....	»	32	»	35
» d'Almeria.....	»	16	»	18
Vert de gris de France.....	100 kil.	80	»	90
Vitriol bleu.....	»	55	»	»
» vert.....	»	8	»	»

PRIX COURANT A PARIS
DES COULEURS D'ANILINE

RÉDIGÉ PAR DES COURTIERS ASSERMENTÉS

Cours du 10 avril au 16 juin 1890.

Divers changements à partir du 9 juin 1890.

COULEURS POUR TEINTURES ET IMPRESSIONS POUR LAINES
COTONS, SOIES, GUIRS, ETC.

Fuchsine ordinaire.....	le kil.	17	»
» supérieure extra.....	»	23	»
Ponceau pour laine set éignant à l'acide sul- furique (1 ^{re} concentration).....	»	42	»
Eosine soluble à l'eau jaunâtre.....	»	15	»
» à eau violette.....	»	28	»
»	»	»	»
Coraline à l'eau rouge.....	»	16	»
» à l'eau jaune.....	»	12	»
Safranine rose O.....	»	70	»
Vert au méthyle émeraude.....	»	14	»
» jaunâtre.....	»	33	»
» bleuâtre.....	»	18	»
Vert en poudre, qualité purifiée, nuance B.....	»	»	»
» aussi concentré que les cris- taux, J.....	»	»	»
Violet au méthyle B à 6 B.....	»	28-48	»
» 4 B.....	»	»	»
» moyen.....	»	17	»
» pour remontages.....	»	16	»
» éclair.....	»	20	»
Bleu spécial pour coton; véritable.....	»	40-100	»
»	»	»	»
»	»	12	»
»	»	12	»

BLEUS ALCALINS OU NICHOLEON

Qualité extra

Bleu alcalin, Guernesey.....	le kil.	21	»
» rouge.....	»	25	»
» moyen.....	»	28	»
» pur.....	»	35	»
» lumière.....	»	42	»
» très véritable, 6 B.....	»	70	»
» A R. ou violet éclair.....	»	20	»
» 3 R.....	»	»	»
Bleu soluble, rougeâtre.....	»	12	»
» supérieur.....	»	25	»
» de Lille, gros violet.....	»	16	»
Bleu marine.....	»	12	»
Bleu Java, pour laine, remplaçant l'indigo.....	»	»	»
Noir bleu, très concentré B.....	»	»	»
»	»	»	»
» 1 ^{re} nuance B ou R.....	»	»	»
Brun Bismark, qualité extra.....	»	18	»

COULEURS SPÉCIALES POUR PAPETERIE

Rouge Magenta.....	le kil.	»	»
Violet mauve.....	»	»	»
Rose vif (papier d'affiches).....	»	»	»
Bleus pour remplacer les bleus de Berlin B.....	»	»	»
»	»	»	»
»	»	»	»
Orangé pour remplacer l'orangé au chrome.....	»	14	»
Bruns solubles.....	»	»	»

COULEURS SPÉCIALES POUR FABRICANTS D'ENCRE

Noir bleu pour encre.....	»	»	»
Violet, nuance BB.....	»	28-48	»
Rouge carmin très vif.....	»	»	»
Bleu soluble à l'eau B.....	21	»	»

(Reproduction interdite.)

TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 18 juin 1890.

- 4^e arr. — Rue Pavée, 19. — Prop., M. Nusillard. — Arch., M. Latruffe aîné, avenue Marceau, 25. — Construction.
- 5^e arr. — Rue du Cardinal-Lemoine, 79. — Prop., M. Piercean. — Arch., M. Charles Barié, rue Nicole, 7. — Diverses modifications.
- 12^e arr. — Rue Villiot, 27. — M. Coste (principal locataire). — Surélévation d'écuries (1 étage).
- 13^e arr. — Boulevard Masséna, 84. — Prop., M. Lespérat. — Bas édifice.
- 15^e arr. — Rue de Javel, 26. — Prop., M. Gossey. — Arch., M. L. Pène, rue Lecourbe, 175. — Bas édifice.
- 16^e arr. — Rue de la Pompe, 70. — Prop., M. Ch. Ribot, rue Decamps, 43. — Arch., M. Louis Salvan, boulevard Beauséjour, 59. — Construction.
- 18^e arr. — Rues Lamarck et des Saules. — Prop., M. Jean Combes, Rue Caulaincourt, 40. — Petite construction.
- 20^e arr. — Rue Piat, 27 présumé. — Prop., M. E. Claveau. — Construction.
- Rue des Haies, 91. — MM. Dulartre et Plomb, locataires. — Construction.

Du 19 juin 1890.

- 6^e arr. — Boulevard Saint-Germain, 114 et rue Serpente, 31. — Prop., M. Emile Martinet, rue Mignon, 2. — Arch., M. J.-J. Despras, rue d'Athènes, 17. — Deux bâtiments d'habitation et atelier.
- 12^e arr. — Avenue Daumesnil, 259. — Prop., M. Alfred Bayard, rue de la Grange-aux-Belles, 39. — Arch., M. E. Richard, boulevard Arago, 2. — Construction.
- 15^e arr. — Rue des Cèvennes, 31 présumé. — Prop., Société générale pour le patronage des détenus libérés. — Arch., M. P. Portal, rue Montaigne, 11 bis. — Constructions.
- Impasse Collineau, 4. — Prop., M. Jules Buy, rue de Dantzig, 48. — Hangar.
- 16^e arr. — Rue du Point-du-Jour, 43. — Prop., M. E. Patin, y demeurant n° 9. — Arch., M. E. Toutain, rue Molitor, 32. — Hôtel.
- Rue Picot, 2 et avenue Bugeaud, 24. — Prop., Mme veuve Brigaudin, rue de Sontay, 2. — Arch., M. A. Vaillant, avenue de Villiers, 108. — Petit annexe.
- 18^e arr. — Rue de la Charbonnière, 24-26. — Prop., M. Fry, boulevard de La Chapelle, 104 bis. — Arch., M. C. Neyrus, rue de La Chapelle, 46. — Construction.
- Cité Hermel. — Prop., M. Bourdaire fils, rue du Baigneur, 41 bis. — Construction.
- 19^e arr. — Rue Meynadier, 43. — Prop., M. Jacques. — Arch., M. Math. Moreau, place Armand Carrel, 3. — Construction.
- 20^e arr. — Rue des Pavillons, 18. — Prop., M. Rondot. — Bas édifice.

Du 20 juin 1890.

- 4^e arr. — Rue de Crillon, 17 et rue de l' Arsenal. — Prop., Société des amis de l'enfance, rue de Crillon, 15. — Arch., M. Hardy, rue du Bac, 32. — Bâtiment.
- 11^e arr. — Avenue Ledru-Rollin, 69 présumé. — Prop., M. Lamberget, rue des Pyrénées, 243. — Arch., M. G. Coutoux, rue Crozatier, 47. — Construction.
- 13^e arr. — Rue de Tolbiac, 4, 5 et 6, et rue nouvelle projetée. — Prop., M. Claude Guichon, rue du Grand-Prieuré, 27. — Arch., M. P. Guérin, rue Lafayette, 53. — Trois constructions et une construction.
- 14^e arr. — Rue du Champ-d'Asile, 39, angle rue des Plantes. — Prop. et arch., M. H. Tassu, boulevard Pereire, 167. — Construction.
- Rue du Château, 114. — Prop., M. Godet. — Surélévation (1 étage) et annexe intérieure.
- Rue Dareau, 43, et rue Saint-Gothard, 6. — Prop., M. Ravel. — Arch., M. Grosmaire, rue de la Tombe-Isoire, 82. — Pavillon (2 étages).
- Rue de l'Ouest, 82, angle rue des Croisades. — Prop., M. Bohler, rue Poncelet, 22. — Arch., M. F. Espé, avenue des Ternes, 80. — Surélévation (1 étage).

Du 21 juin 1890.

- 9^e arr. — Rue de Trévis, 13. — Prop., M. Dru. — Surélévation (1 étage).

- 11^e arr. — Avenue Ledru-Rollin, 77. — Prop., M. Girardot. — Arch., M. Lajorte, rue Charlot, 43. — Construction.
- 12^e arr. — Rue de Picpus, 18. — Prop., M. Roux, rue Saint-Maur, 78. — Bâtiment d'habitation.
- 13^e arr. — Rue du Château-des-Rentiers, 162. — Prop., MM. Ti veillot et Décugis, rue des Halles, 26. — Arch., M. E. Garot, boulevard de Beaumarchais, 46. — Magasin et habitation pour gardien.
- 16^e arr. — Rue des Sablons, 87. — Prop., M. Baratoux, rue des Sablons, 82. — Arch., M. Louis Salvan, boulevard Beauséjour, 59. — Hôtel avec écuries et remises.
- 17^e arr. — Boulevard des Batignolles, 50. — Prop., M. Lucien Puteau. — Surélévation (1 étage).
- Avenue de Wagram, 135. — Prop., M. E. Picot. — Arch., MM. Sellier et Ch. Cartigny, rue de Prony, 95. — Transformation intérieure.
- 19^e arr. — Rue du Général-Brunet (Villa des Prévoyants). — Prop., M. Goblé, passage Delessert, 5. — Arch., M. Paul Fouquiau, rue Clément Marot, 10. — Construction.
- Rue du Général-Brunet (villa des Prévoyants). — Prop., M. Fritz. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.
- Rue du Général-Brunet (villa des Prévoyants). — Prop., M. Reumond. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.
- Rue de Mouzaïa (villa du Progrès). — Prop., M. Henri Prouvest. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.
- Rue de Mouzaïa (villa de Bellevue). — Prop., M. Minet. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Construction.
- 20^e arr. — Rue des Gatines, 43. — Prop., Mme veuve Falateuf. — Arch., M. Delacroix. — Construction.

Du 22 juin 1890.

- 3^e arr. — Rue de Turène, 114. — Prop., M. Reclus, y demeurant. — Arch., M. Mayer, avenue de la Bourdonnais, 14. — Atelier d'horlogerie.
- 8^e arr. — Avenue de Friedland, 38. — Prop., Mme la baronne James de Rothschild. — Arch., MM. Sellier et Cartigny, rue de Prony, 95. — Construction annexe.
- 13^e arr. — Quai d'Austerlitz, 43, angle rue Fulton. — Prop., Mme Marotte. — Arch., M. Dalbin, rue Bocador, 3. — Ecurie et remise.
- 15^e arr. — Rue Alphonse, 58. — Prop., Mme veuve Mathieu, rue Alphonse, 58. — Arch., M. Guibout, rue du Commerce, 32. — Surélévation (1 étage).
- Rue Roussin, 9. — Prop., M. Berthier, rue Roussin, 83. — Arch., MM. Sorets père et fils, rue Roussin, 83. — Construction (6 étages).
- 17^e arr. — Avenue des Ternes, 45. — Prop., M. Tranchant. — Arch., M. Lorin, avenue des Ternes, 47. — Surélévation (2 étages).

Du 24 juin 1890.

- 12^e arr. — Rue du Colonel-Oudot, 7. — Prop., M. Barreau, rue Titon, 9. — Arch., M. Correy, rue de Rome, 167. — Construction intérieure.
- Angle boulevard Soutt, 13 projeté et rue du Colonel-Oudot. — Prop., M. Blanchet, chaussée de l'Etang, 50, à Saint-Mandé. — Construction.
- 13^e arr. — Rue Cacheux et boulevard Kellerman, 94. — Prop., M. Badaillat, y demeurant. — Arch., M. Bolatre, entrepreneur de menuiserie, rue des Cinq-Diamants, 19. — Magasins.
- 14^e arr. — Rue Verçingétorix, 70. — Prop., M. Boutaric, même rue, 102. — Surélévation (1 étage).
- 17^e arr. — Rue Ampère, 36. — Prop., M. Weyher, y demeurant. — Arch., M. Mesves, boulevard des Invalides, 36. — Surélévation pour atelier.
- 20^e arr. — Rue de la Mare, 78. — Prop., M. Brunol, y demeurant. — Arch., M. Carolet, passage Ménilmontant, 31. — Construction.
- Rue des Pyrénées, 66. — Prop., M. Muller, y demeurant. — Arch., M. Triboulet, quai du Marché-Neuf, 4. — Surélévation (2 étages).

Du 25 juin 1890.

- 9^e arr. — Rue Léonie, 6. — Prop., Mlle Bouquet et C^e, rue Léonie, 4-6. — Arch., M. Humbert, rue de la Rochefoucauld, 46. — Construction annexe.
- 12^e arr. — Angle avenue de Saint-Mandé et rue Fabre-d'Églantine. — Prop., Société philanthropique, rue des Bons-Enfants, 21. — Arch., M. Wilher Chabrol. — Construction.
- 13^e arr. — Rue Jenner et place Pinel, 8. — Prop., MM. Lheste, Delannoy et C^e, rue Boucyr, 16. — Deux hangars pour écurie, bureau et loge de concierge.

15^e arr. — Rue Viala prolongée et rue Dupleix. — Prop., M. Carouset, boulevard Malesherbes, 60. — Maison et atelier de serrurerie.

16^e arr. Rue Mozart, 83. — Prop., M. Daigremont. — Arch., MM. Desjardins et Lallemand, rue Caumartin, 39. — Construction.

— Rue de Siam, 3. — Prop., M. Thomasset, rue Ganneperon, 15. — Arch., M. Walwein, rue de Clichy, 54 bis. — Construction.

17^e arr. — Rue Saussure, 115. — Mme veuve Tourte, locataire, avenue Victor-Hugo, 66, à Levallois-Perret. — Petite maison.

18^e arr. — Rue Boucry, 30. — Prop., Mme veuve Cottin, rue de La Chapelle, 118. — Arch., M. Merle, rue de La Chapelle, 118. — Constructions.

— Rue Pierre-Picard, 18-20. — Prop., M. Cartier, rue Rodier, 58. — Surélévation d'ateliers (2 étages).

19^e arr. — Rue Laumière. — Prop., M. Picault, route de Flandre, 30, à Pantin. — Arch., M. Lesieur, boulevard de Stains, 20, à Aubervilliers. — Construction (4 étages).

20^e arr. — Sentier des Hauts Montibœufs, 13 supprimé. — Prop., M. Foucher, rue de Mémilmontant, 51-53. — Arch., M. Carolet, passage de Mémilmontant, 31. — Construction.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

RESULTATS

Ont eu lieu les adjudications ci-après

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre

39. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en un lot, de l'entreprise des travaux relatifs à l'entretien des urinoirs en ardoise isolés et adossés avec toitures ou écrans, pendant les années 1890 et 1891.

Montant, 21,000

Société des Ardoisières d'Angers (Larivière), 170, quai Jemmapes, adj. à 23,80 de rabais.

40. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, au rabais, en trois lots, des travaux de terrassements et de maçonnerie d'égout à exécuter : 1^o boulevard de Charonne; 2^o place Pinel et rue Esquirol; 3^o rue Saint-Lambert. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

Boulevard de Charonne. — 120,040 63.

M. Cante, 22, rue Letellier, adj. à 30,20 de rabais.

Place Pinel et rue Esquirol. — 48,563 16.

M. Lerousseau, rue du Pont-aux-Choux, 8, adj. à 35,40 de rabais.

Rue Saint-Lambert. — 41,934 39.

M. Brunet, 43, rue du Moulin-Vert, adj. à 37,20 de rabais.

41. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en sept lots des travaux de : 1^o Terrasse et Maçonnerie; 2^o Charpente; 3^o Couverture et Plomberie; 4^o Canalisation et Appareils pour le gaz; 5^o Menuiserie; 6^o Parquetage; 7^o Serrurerie, à exécuter pour la construction d'une salle de fêtes, rue Lecourbe, rue Pétel et rue Pécel (15^e arrondissement). Travaux classés dans la 2^e catégorie (grands travaux d'architecture).

Terrasse et maçonnerie.

2^e concours.

M. Finet, 5, rue Dutot, adj. à 39,90 de rabais.

Charpente. — 22,536.

M. Guillotin, 77, rue de Lourmel, adj. à 15 de rabais.

Couverture, plomberie. — 34,379.

M. Deroux, 126, rue du Château, adj. à 38,20 de rabais.

Canalisation et appareils à gaz. — 16,541.

M. Bengel, 64, avenue Parmentier, adj. à 47,70 de rabais.

Menuiserie. — 18,893.

M. Gauhier, 2, rue Broussais, adj. à 32,60 de rabais.

Parquetage. — 10,845.

M. O. André, ateliers de Neuilly, adj. à 26,50 de rabais.

Serrurerie. — 40,583.

M. Collet, 24, rue Labrousse, adj. à 31,90 de rabais.

Terrasse et maçonnerie. — 171,715.

42. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en trois lots, des travaux de : 1^o Terrasse et Maçonnerie; 2^o Cou-

verture et Plomberie; 3^o Menuiserie, à exécuter pour la construction d'un gymnase municipal, rue Huygens (14^e arrondissement). Travaux classés dans la 2^e catégorie (grands travaux d'architecture).

Terrasse et maçonnerie — 70,000.


M. Marc, 14, rue Pérignon, adj. à 39,90 de rabais.

Couverture, plomberie. — 45,000.

M. Liefquin, 20, rue du Luxembourg, adj. à 32,20 de rabais.

Menuiserie. — 12,000.

M. Gay Lancermain, rue Victor-Cousin, 11, adj. à 35,20 de rabais.

 Tribunal de commerce. — 19 juin.

Construction d'une station suburbaine du service des enfants assistés à Châtillon (Seine).

Terrasse et maçonnerie. — 114,939 12.

M. Guillon, impasse Compoin, 18, adj. à 39,80 de rabais.

Charpente. — 19,359 47.

M. Fleurant, avenue des Gobelins, 62, adj. à 39,20 de rabais.

Couverture et plomberie. — 42,136 84.

M. Allain, 168, boulevard Voltaire, adj. à 37,70 de rabais.

Menuiserie. — 34,143 69.

M. Reclin, à Genilly, adj. à 36,05 de rabais.

Serrurerie. — 24,181 90.

M. Colet, 24, rue Labrousse, adj. à 39,30 de rabais.

Peinture et vitrerie. — 16,568 13.

M. Godard, 35, rue de Lyon, adj. à 49,60 de rabais.

Pavage et canalisation. — 16,157 49.


M. Grandchamps, 36, rue du Ponceau, à Châtillon, adj. à 36,10 de rabais.

Fumisterie. — 19,035.

M. Alioli, 36, rue du Roi-de-Sicile, adj. à 39,80 de rabais.

Appareils et canalisation pour le gaz. — 9,942 35.


M. Robin fils, 75, rue de la Boétie, adj. à 40,50 de rabais.

 Mairie d'Asnières. — 20 juin.

Prolongement de l'égout de la rue de Nanterre.

Montant, 7,000.

MM. Joyeux fils et Freton, à Paris, adj. à 3,30 de rabais.

 Assistance publique. — 25 juin.


Fourniture des spiritueux nécessaires au service de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris, pendant le troisième trimestre de 1890, savoir :

Alcool du Nord, à 90^e, 8,000 litres.

M. Alfred Colas, à l'Entrepôt, adj. à 0,40 le litre.

Rhum à 54^e, 8,000 litres.

M. L. Guillier, 9, rue Poulletier, adj. à 0,60 le litre.

 Assistance publique. — 25 juin.

Fourniture du sucre raffiné en pains pour le service des hôpitaux et hospices civils pendant le troisième trimestre de 1890.

40,000 kil. de sucre.

M. Lebaudy, rue de Flandre-Villette, 19, adj. à 102,18 les 100 kil.

ADJUDICATIONS NOUVELLES

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

AVIS. — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont remis le vendredi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

43. — Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en trois lots, de l'entreprise des travaux de pavage à exécuter pour le relevé à bout de diverses voies.

Le samedi 5 juillet 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture, (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet de la Seine ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipaux, du receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication au rabais et

sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de pavage à exécuter pour le relevé à bout de diverses voies de Paris.

L'entreprise est divisée en trois lots, conformément au tableau ci-après :

1^{er} lot. — Rue du Faubourg-Poissonnière (entre les rues d'Enghien et Lafayette. — Nature des travaux, relevé à bout sur fondation de béton. — Montant de l'entreprise, 35,600 fr. — Frais approximatifs, 350 fr.

2^e lot. — Avenue de Châtillon (entre l'avenue d'Orléans et les glacis des fortifications. — Nature des travaux, relevé à bout sur fondation de sable. — Montant de l'entreprise, 54,314 fr. 88. — Frais approximatifs, 900 fr.

3^e lot. — Quai Saint-Bernard. — Nature des travaux, relevé à bout sur fondation de sable. — Montant de l'entreprise, 94,598 fr. 95. — Frais approximatifs, 4,450 fr.

Il n'est pas exigé de cautionnement.

Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (bureau de la voie publique, des promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

44. — Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en six lots, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité de l'avenue de la République entre le boulevard Richard-Lenoir et la cité Bertrand (11^e arrondissement).

Le samedi 5 juillet 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet de la Seine, ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité de l'avenue de la République, entre le boulevard Richard-Lenoir et la cité Bertrand.

L'entreprise est divisée en six lots, conformément au tableau ci-après :

1^{er} Partie comprise entre le boulevard Richard-Lenoir et la rue Oberkampf.

1^{er} lot. — Travaux de terrassement, pavage, maçonnerie, fourniture et pose de bordures en granit, etc. — Montant de l'entreprise, 405,723 fr. 63. — Montant du cautionnement, 3,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 4,600 fr.

2^e lot. — Travaux de plantation. — Montant de l'entreprise, 22,782 fr. 83. — Montant du cautionnement, 700 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 400 fr.

3^e lot. — Construction d'égoûts. — Montant de l'entreprise, 414,418 fr. 41. — Montant du cautionnement, 4,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 4,700 fr.

2^e Partie comprise entre la rue Oberkampf et la cité Bertrand.

4^e lot. — Travaux de terrassement, pavage, maçonnerie, fourniture et pose de bordure en granit, etc. — Montant de l'entreprise, 404,484 fr. 37. — Montant du cautionnement, 3,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 4,600 fr.

5^e lot. — Travaux de plantation. — Montant de l'entreprise, 33,640 fr. 48. — Montant du cautionnement, 4,000 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 600 fr.

6^e lot. — Construction d'égoûts. — Montant de l'entreprise, 443,040 fr. 46. — Montant du cautionnement, 3,000 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 2,000 fr.

Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

45. — Le samedi 5 juillet 1890. — Adjudication, en deux lots, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité et d'assainissement de la rue de Vouillé entre le quai de Javel et la rue Lecourbe (15^e arrondissement).

Vu l'urgence :

Le samedi 5 juillet 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du

Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet ou son délégué, en présence du deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de mise en état de viabilité et d'assainissement de la rue de Vouillé, entre le quai de Javel et la rue Lecourbe.

L'entreprise est divisée en deux lots, conformément au tableau ci-après :

1^{er} lot. — Travaux de terrassement, pavage, pour la mise en état de viabilité provisoire, etc. — Montant de l'entreprise, 43,824 fr. 45. — Il n'est pas exigé de cautionnement. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 800 fr.

2^e lot. — Construction d'égoûts. — Montant de l'entreprise, 209,424 fr. 94. — Montant du cautionnement, 7,500 fr. — Montant approximatif des frais d'adjudication, 3,000 fr.

Les frais d'adjudication, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le secrétaire général de la préfecture,
Signé : LAURENCEAU.

FAILLITES

18 juin. — Dame Vasselín, ébéniste, 273, rue Saint-Antoine (7473). — Ducrocq, négociant en soieries et nouveautés, 25, avenue de l'Opéra (7474). — Masson, fonds de commerce de marchand de vins restaurateur (7475).

19 juin. — Legentil, marchand épicier, 24, faubourg du Temple (7476). — Riffault, marchand de chiffons, 5, rue du Chemin Vert à Puteaux (7477). — Rousset, marchand de vins traiteur, 23, quai Voltaire (7478).

20 juin. — Raffard, grainetier, 88, rue de Paris (7479). — Pichot, changeur, 23 rue de Dunkerque, demeurant avenue de Villars, 8 (7480). — Audouard, marchand de vins, 44-46, place Clichy (7481). — Dugal, entrepreneur de charpentes, à Saint-Ouen, 66, rue des Rosiers (7482). — Lanux et Boussot, limonadiers, 6, boulevard Saint-Martin (7483). — De Sèze, négociant en cafés, 48, rue Notre-Dame-de-Lorette (7484). — Mulet, épicier-fruitier, 4, passage Davy, actuellement 81, rue Darnémont (7485). — Plat et Ruffy, fabricants de chapeaux de paille, 79, rue des Petits-Champs (7486). — Pigeard et C^{ie}, fabricants de lanternes, 144, rue Amelot (7487). — H. Bachelier fils, commerce de vins en gros, 3, rue Barbès, à Montrouge (7488). — Sarrazin, marchand de vins, 30, rue des Francs-Bourgeois (7489). — Robert, marchand crépin, 31, rue de la Santé (7491). — Seipel, ancien boulanger, 18, rue de la Saône (7492). — Cadet, représentant de fabriques, 14, rue Pierre Leroux (7493). — Lacroix, marchand boucher, actuellement à Levallois-Perret, 77, rue Vallier (7494). — Peyri, nourrisseur, Neuilly-sur-Seine, 16, rue de l'Église (7495). — Vaudé, ancien directeur-propriétaire de l'agence de publicité des livrets-primés, 104, rue de Rivoli (7496). — Prunières, marchand de vins, 8, rue Sophie-Germain (7497). — Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre les maladies et les accidents corporels, dénommée l'Assurance-Maladies, 4, rue Feydeau (7498).

21 juin. — Roussel, loueur de voitures, rue de la Sablonnière (7500). — Veuve Lieberich, café-brasserie, 5, place des Victoires (7504). — Boudoux et Fasse, fonds de limonadier, 20, boulevard Saint-Martin (7502). — Vincent, gerant de la maison de banque B. de la Vallée et C^{ie}, banque industrielle, 40, faubourg Montmartre (7503). — Du 20 juin, Violet père, ancien entrepreneur de déchargement, quai d'Orsay (7490).

23 juin. — Banos, entrepreneur de monuments funéraires, à Saint-Ouen, 2, avenue du Cimetièrre (7505). — Dame Heller, (Jeannette Gugenheim), marchande de chaussures, 89, avenue de Saint-Ouen, demeurant 77, rue des Moines (7506). — Thomsen, fabricant de meubles, 6, rue Saint-Nicolas (7507). — Dame Joséphine Behier (veuve Motreuil), fonds de vins et hôtel meublé, à Saint-Denis, 33, rue du Chemin de fer (7508).

COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

ARRONDISSEMENTS et DATES DE LA VENTE	PROPRIÉTÉS BATIES	SURFACE GÉNÉRALE	REVENU	MISE A PRIX	PRIX de L'ADJUDICATION	NOTAIRES OU AVOUÉS adjudicataires
1890						
1 ^o Art 29 mars.	Rue Cambon, 12. M	...	28.700	300.000	431.000	Mignon.
	Rue Mondavi, 4.	...	18.000	200.000	291.000	—
2 ^o — —	Rue Tiquetonne, 16.	175 9	8.965	60.000	60.050	Franccastel.
— 25 —	Rue Saint-Marc, 17.	350.000	455.100	Labouret.
4 ^o — 22 —	Rue du Temple, 18.	380	20.710	250.000	250.050	Benoist.
— 25 —	Rue Quincampoix, 13.	...	8.000	80.000	102.000	Lanquest.
— — —	Rues des Blancs-Manteaux, 40, et du Tem- ple, 44 bis.	1.369 70	43.328	500.000	500.100	—
— — —	Rue des Blancs-Manteaux, 23.	720	23.435	275.000	275.000	—
— 29 —	Rues St-Paul, 27, et Charlemagne, 3.	...	16.780	150.000	216.000	Raynaud.
3 ^o — 25 —	Rue de Bièvre, 28.	455	5.041	50.000	...	à l'amiable.
6 ^o — 29 —	Rue du Four, 34.	...	10.770	100.000	...	—
— — —	— 36.	...	16.220	150.000	345.000	Mignon.
8 ^o — 22 —	Rue Vernet, 13.	294	...	280.000	230.050	Vandewalle.
— — —	— 11.	323	...	175.000	275.000	—
— 25 —	Rue Saint-Florentin, 11t	600.000	815.100	T. de Marsac.
— 29 —	Rue de Penthièvre, 40.	543 39	2.454	300.000	305.050	Gieules.
— — —	Faubourg Saint-Honoré, 248.	1.220	11.800	120.000	202.000	Allain.
10 ^o — 22 —	Rue de l'Entrepôt, 16 (terr. et constr.).	1.544 20	...	500.000	500.050	Vandewalle.
11 ^o — 25 —	Rue de l'Orillon, 12.	...	2.450	23.000	33.000	Cottelle.
— 26 —	Rue Saint-Sabin, 40.	...	7.200	70.000	95.000	Beau.
— 29 —	Boulevard de Belleville, 28-30.	4.400	7.569	90.000	131.000	Delihu.
— — —	Rue du Chemin-Vert, 120.	263 12	5 000	70.000	95.000	Raynaud.
12 ^o — — —	Rue Michel-Bizot, 133-135, rue Sibuet, 134.	5.000	...	80.000	80.050	Auzoux.
13 ^o — 27 —	Rue Buat, 14.	100	...	300	350	Lerov.
— 29 —	Rue de la Colonie, 24.	118 80	500	5.000	7.500	E. Roche.
14 ^o — 25 —	Rue de l'Eure, 24.	...	4.305	35.000	...	à l'amiable.
— 27 —	Rue Pernety, 35.	174	...	12.250	14.900	Auzoux.
— 29 —	Rue de la Glacière, 196-198.	1.845	...	30.000	61.500	Bonfils.
— — —	Avenue du Maine, 134.	305	...	40.000	...	—
— — —	— terrain,	127	...	10.000	57.000	Husson.
15 ^o — 26 —	Rue Roussin, 49.	8.000	21.100	Michel.
— 29 —	Rue Tiphaine, 5.	349	1.800	15.000	17.050	Parès.
17 ^o — 25 —	Rue des Apennins, 4.	460	...	30.000	30.100	Laverne.
— — —	Rue de Vauirard, 61.	300.000	465.000	Tollu.
— 29 —	Avenue des Termes, 80.	575	...	150.000	239.000	Cortot.
— — —	Boulevard Bessières, 53.	1.000	...	15.000	21.000	A. Tricaud.
18 ^o — 25 —	Rue Durantin, 11.	...	6 400	65.000	...	à l'amiable.
— 27 —	Rue des Poissonniers, 101.	10.000	29.050	Lanzeron.
— 29 —	Rue Bazin, 20.	70.000	95.000	Raynaud.
19 ^o — 27 —	Rue des Solitaires, 41.	565	...	5.000	...	—
— — —	Rue des Mignottes, 4, terrain.	450	...	5.000	26.500	Lortat Jacob.
— 29 —	Rue Lauzin, 9.	50.000	50.050	Marin.
— — —	— 11.	800	...	50.000	50.050	—
20 ^o — 25 —	Rue de l'Ermitage, 2.	...	4.042	25.000	40.000	Lindet.
— 27 —	Rue du Volga, 38.	96	...	500	1.200	Lemonnier.
— 20 —	Rue Fontarabie, 26, pass. Frequel, 20.	...	1.200	10.000	10.050	E. Roche.
Seine. — 22 —	Maisons-Alfort, rue d'Enfer.	450	...	2.500	5.050	Bourse.
— — —	Villemonble, 63, bd du Petit-Villemonb.	955 56	...	3.000	5.000	Raynaud.
— — —	Saint-Denis, rue Chabrol, 46, et terrain.	551	...	7.000	8.000	Bonfils.
— — —	Levallois, rue Victor-Hugo, 91.	693 2	...	40.000	40.050	Engrand.
— 25 —	Fontenay-s.-B., boul. de Vincennes, 4.	511	...	25.000	28.800	Fontana.
— 26 —	Stains, route de Gonesse, 69.	10.000	19.100	Bourgoin.
— — —	— 71 bis.	3.000	3.050	Pellerin.
— — —	— 73.	8.000	8.050	—
— — —	— 73 bis.	10.000	10.050	—
— — —	Neuilly, avenue de Neuilly, 156.	60.000	71.050	Lefoullon.
— — —	— avenue du Roule, 76.	245	...	60.000	100.000	Musnier.
— 27 —	Aubervilliers, rue de la Goutte-d'Or, 126.	131 81	...	2.000	4.000	Pois et
— — —	Courneuve, route de Flandre, 4. (P.)	5.000	12.000	Barberon.
— — —	Bondy, 45, rue Saint-Denis.	1.265	...	500	2.500	Pollet.
— 29 —	Choisy-le-Roi, 16, rue de Sébastopol.	4.640	...	40.000	46.000	Adam.
— — —	Vincennes, rue Lejeuplel, 11.	30.000	43.000	V. Tricot.
— — —	Boulogne, Grande-Rue, 45, et r. Mollien.	15.000	15.050	Giry.
— — —	Saint-Mande, 34, avenue Herbillon.	14.000	14.050	Salats.
— — —	Aubervilliers, avenue Victor-Hugo.	2.272	...	18.000	20.000	Castaignet.
— — —	Pantin, rue Benjamin-Delessert, 12.	920	...	44.000	44.050	E. Jacob.
— — —	— 18.	384	...	10.000	10.050	—
— — —	— terr., 16.	500	...	4.000	4.050	—

IMP. CHAIX.

Reproduction interdite.

Le Directeur-Gérant : AJ. DE GRANDSAGNE